

Dieu et les idoles? Car vous êtes le temple du Dieu vivant, comme Dieu le dit : J'habiterai au milieu d'eux, et je marcherai parmi eux; je serai leur Dieu, et ils seront mon peuple.

17. C'est pourquoi sortez du milieu d'eux et séparez-vous-en, dit le Seigneur, et ne touchez point à ce qui est impur;

18. et je vous recevrai, je serai votre père, et vous serez mes fils et mes filles, dit le Seigneur tout-puissant.

cum idolis? Vos enim estis templum Dei vivi, sicut dicit Deus : Quoniam inhabitabo in illis, et inambulabo inter eos; et ero illorum Deus, et ipsi erunt mihi populus.

17. Propter quod exite de medio eorum, et separamini, dicit Dominus, et immundum ne tetigeritis;

18. et ego recipiam vos, et ero vobis in patrem, et vos eritis mihi in filios et filias, dicit Dominus omnipotens.

## CHAPITRE VII

1. Ayant donc, mes bien-aimés, de telles promesses, purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, achevant notre sanctification dans la crainte de Dieu.

1. Has ergo habentes promissiones, carissimi, mundemus nos ab omni inquinamento carnis et spiritus, perficientes sanctificationem in timore Dei.

moitié du vers. 16, en rappelant aux chrétiens qu'ils sont eux-mêmes le temple du Seigneur : Vos (d'importants manuscrits grecs ont « nos »)... estis... Cf. I Cor. III, 16, etc. D'où il suit qu'ils sont tenus de fuir et d'abhorrer l'idolâtrie, sous peine de profaner en eux-mêmes ce sanctuaire. — *Sicut dicit...* Cette parole divine, dont notre auteur se sert pour établir que les chrétiens sont le temple de Dieu, est empruntée au Lévitique, xxvi, 12, et citée d'une manière assez libre d'après les LXX. Les premiers mots, *inhabitabo in illis*, semblent être une reminiscence d'Ézéchiel, xxxvii, 27. Dans ces deux passages de l'Ancien Testament, Dieu promet de fixer sa demeure au milieu d'Israël; promesse qu'il réalisa lorsqu'il vint habiter symboliquement dans le tabernacle, puis dans le temple. Mais il réside plus réellement encore dans l'Église, et dans les âmes des fidèles. — *Propter quod...* Dans les vers. 17 et 18, saint Paul combine et cite avec beaucoup de liberté sous le rapport des expressions, quoique très exactement sous celui des pensées, plusieurs autres textes sacrés, afin de démontrer que les chrétiens formant une nation sainte, qui appartient à Dieu, il ne leur est pas possible d'avoir des relations intimes avec les païens. — Les mots *exite... tetigeritis* sont extraits d'Isaïe, lxxi, 11. Le prophète, contemplant d'avance la fin de la captivité de Babylone, presse ceux des Juifs qui seront alors en Chaldée de quitter ces régions profanes, et de se tenir en garde contre les souillures du paganisme. Son langage convenait parfaitement aux chrétiens de Corinthe. — *De medio eorum* : du milieu des infidèles. — *Et ego recipiam...* (vers. 18). Il est difficile de déterminer la provenance réelle de cette citation. Le texte qui lui

ressemble le plus se trouve dans Jérémie, xxxii, 37; mais nous avons en outre ici des échos de Jérémie, xxxii, 9, d'Isaïe, xliii, 6, de Deut. xxxii, 6, 9, etc. Quoi qu'il en soit, il est certain que, sous la loi ancienne, Jéhovah avait adopté les Israélites pour ses fils (cf. Rom. ix, 4), et que ce privilège appartenait davantage encore aux chrétiens (cf. Rom. viii, 15-16).

CHAP. VII. — 1. Récapitulation et conclusion. — *Has... promissiones* : les promesses contenues dans les divers textes qui viennent d'être allégués. — Puisque les chrétiens sont les temples et les enfants de Dieu, ils doivent vivre dans une entière sainteté, évitant avec soin tout ce qui pourrait profaner soit leurs corps (*ab... inquinamento corporis*), comme le ferait l'impudicité, soit leurs âmes (*et spiritus*), comme le ferait l'orgueil, l'avarice, etc. Cf. I Cor. vii, 34. — *Perficientes...* Au baptême, la sanctification du chrétien est commencée; il doit travailler à la perfectionner sans cesse. — *In timore...* Non pas la crainte servile, mais celle qui, associée à l'amour filial, produit d'excellents résultats moraux.

§ V. — *Explications de saint Paul au sujet de sa première épître, de manière à rendre complète sa réconciliation avec les Corinthiens.* VII, 2-16.

Dans cette page, pleine d'affection paternelle et de touchantes insinuations, l'apôtre reprend l'exposé de ses impressions récentes, qu'il avait interrompu à la fin du chap. ii pour entrer dans des considérations d'un ordre plus général. Il montre qu'il n'y avait plus aucune raison pour que la bonne entente qui existait autrefois entre

2. Capite nos. Neminem læsimus, neminem corrupimus, neminem circumvenimus.

3. Non ad condemnationem vestram dico, prædiximus enim quod in cordibus nostris estis, ad commoriendum et ad convivendum.

4. Multa mihi fiducia est apud vos, multa mihi gloriatio pro vobis; repletus sum consolatione, superabundo gaudio in omni tribulatione nostra.

5. Nam et cum venissemus in Macedoniam, nullam requiem habuit caro nostra, sed omnem tribulationem passus sumus : foris pugnæ, intus timores.

6. Sed qui consolatur humiles, consolatus est nos Deus in adventu Titi ;

7. non solum autem in adventu ejus,

2. Accueillez-nous. Nous n'avons fait tort à personne, nous n'avons nui à personne, nous n'avons exploité personne.

3. Je ne dis pas cela pour vous condamner, car j'ai déjà dit que vous êtes dans nos cœurs à la mort et à la vie.

4. J'ai une grande confiance en vous, je me glorifie beaucoup de vous ; je suis rempli de consolation, je surabonde de joie parmi toutes nos tribulations.

5. En effet, à notre arrivée en Macédoine, notre chair n'a eu aucun repos, mais nous avons souffert toute sorte de tribulations : au dehors des combats, au dedans des craintes.

6. Mais celui qui console les humbles, Dieu nous a consolés par l'arrivée de Tite ;

7. et non seulement par son arrivée,

lui et les Corinthiens ne redevint pas ce qu'elle avait été.

1° Les vrais sentiments de Paul envers sa chère Église de Corinthe. VII, 2-7.

2-4. Il n'a pas cessé d'aimer ses fils spirituels, d'avoir confiance en eux, d'être fier à leur sujet. — *Capite nos* (χαρήσατε ἡμᾶς), Cette petite phrase a été diversement interprétée. Selon les uns : Comprenez-moi bien. Selon d'autres : Donnez-moi toute votre attention. Mieux, à la suite des anciens commentateurs grecs : Faites-moi de la place (c'est le sens littéral du grec) ; c.-à-d., donnez-moi une large place dans votre cœur. Comp. VI, 12, où l'apôtre s'est précisément plaint de ne plus posséder cette place. — *Neminem...*, *neminem*... Répétition émue, énergique. Paul insiste sur ce fait que les Corinthiens ne peuvent avoir aucun grief contre lui, puisqu'il n'a fait tort à aucun d'entre eux. Des trois verbes *læsimus*, *corrupimus*, *circumvenimus*, le premier paraît se rapporter à des préjudices personnels, le second à une mauvaise doctrine, le troisième à des gains illicites tirés de la prédication. — *Non ad condemnationem*... (vers. 3). En s'excusant ainsi, l'apôtre ne veut pas dire que les Corinthiens l'avaient cru coupable de ces fautes. L'amour qu'il a pour eux (*in cordibus... estis*...), la franchise avec laquelle il leur a parlé (*multa fiducia*..., vers. 4), la fierté qu'ils lui inspirent (*multa... gloriatio*...), la joie intense qu'il a ressentie en recevant de bonnes nouvelles à leur sujet (*superabundo gaudio*...), ne lui permettaient pas de les juger d'une manière si défavorable. — Le verbe *prædiximus* (c.-à-d. « antea diximus ») fait allusion à VI, 11-12<sup>a</sup>. Cf. III, 2. — Par les mots *ad commoriendum et ad...* Paul veut dire que les Corinthiens sont entrés si avant dans son cœur, que ni la vie ni la mort ne pourraient désormais les en arracher : qu'il vive ou qu'il meure, il les aimera toujours.

Moins bien, selon quelques interprètes : Je vous affectionne tellement, que je voudrais vivre et mourir avec vous. — *Fiducia* (vers. 4). Le grec *παρρησία* marque la sainte liberté de langage (voyez Marc. VIII, 32 ; Act. II, 19 ; IV, 13, etc.) dont l'apôtre usait envers les Églises fondées par lui. Il leur déclarait toujours ouvertement les abus qu'il remarquait chez elles, et cela même était un signe de son affection apostolique. — *Superabundo*... Phrase célèbre, digne de saint Paul. Elle est développée dans les versets suivants.

5-7. Tribulations et consolations. — *Et cum... in Macedonia*. La conjonction « et » (même, aussi) nous reporte à II, 12. Paul avait beaucoup souffert, non seulement à Troas, avant de s'embarquer pour la Macédoine, mais encore après son arrivée dans cette province. — Le trait *nullam requiem habuit*... relève l'intensité de son affliction. *Caro nostra* : l'homme naturel, envisagé dans la partie inférieure de son être. Plus haut, II, 13, l'apôtre a déclaré qu'à Troas il avait souffert dans son esprit, son *πνεῦμα*. D'où il suit qu'il avait été broyé tout entier par la peine. — *Foris...*, *intus*... Quelques détails pathétiques sur ses tribulations macédoniennes. Au dehors, des conflits perpétuels avec les ennemis du christianisme, les Juifs et les païens ; au dedans, des préoccupations sans nombre au sujet des jeunes chrétiens. — *Sed qui...* (vers. 6). Dieu n'avait pas abandonné son ministre dans ces circonstances douloureuses. — *Humiles* : ceux qui ne comptent pas sur eux-mêmes, mais uniquement sur le secours d'en haut. — *In adventu*... L'apôtre avait longuement attendu le retour de son cher disciple, qu'il avait envoyé à Corinthe pour juger de l'effet produit par sa première lettre. Cf. II, 12-13. Enfin Tite le rejoignit et le mit au comble de la joie, grâce surtout aux excellentes nouvelles qu'il lui apportait : *non solum*... (vers. 7). —

mais encore par la consolation qu'il a reçue de vous ; car il m'a raconté votre désir, vos pleurs, votre zèle pour moi, de sorte que ma joie a été plus grande.

8. En effet, bien que je vous aie attristés par ma lettre, je ne le regrette pas ; et si j'en ai eu du regret, en voyant que cette lettre vous avait attristés, quoique pour peu de temps,

9. maintenant j'ai de la joie, non de ce que vous avez été attristés, mais de ce que votre tristesse vous a portés à la pénitence. Vous avez été attristés selon Dieu, en sorte que vous n'avez reçu de nous aucun dommage.

10. Car la tristesse qui est selon Dieu produit pour le salut une pénitence stable ; mais la tristesse du siècle produit la mort.

11. Voyez, en effet : votre tristesse selon Dieu, quel empressement elle a produit en vous ; bien plus, quelles

sed etiam in consolatione qua consolatus est in vobis, referens nobis vestrum desiderium, vestrum fletum, vestram æmulationem pro me, ita ut magis gauderem.

8. Quoniam etsi contristavi vos in epistola, non me poenitet; etsi poenitet, videns quod epistola illa, etsi ad horam, vos contristavit,

9. nunc gaudeo : non quia contristati estis, sed quia contristati estis ad poenitentiam. Contristati enim estis secundum Deum, ut in nullo detrimentum patiamini ex nobis.

10. Quæ enim secundum Deum tristitia est, poenitentiam in salutem stabilem operatur; sæculi autem tristitia mortem operatur.

11. Ecce enim hoc ipsum, secundum Deum contristari vos, quantam in vobis operatur sollicitudinem; sed defensio-

*Qua consolatus est.* Tite, qui avait partagé les angousses de son maître, avait été le premier consolé en arrivant à Corinthe. — *Referens...* Petite description très vivante de ses récits enthousiastes, à son retour auprès de Paul. — *Desiderium* : l'ardent désir (ἐπιπόθησον) qu'éprouvaient les Corinthiens de revoir leur père spirituel. — *Fletum* : les larmes abondantes (ὄδυρόν) par lesquelles ils avaient manifesté leur regret de l'avoir offensé. — *Æmulationem* : leur zèle à prendre sa défense contre ses adversaires, à lui obéir ponctuellement, etc.

2<sup>o</sup> Explications amicales au sujet de la première épître. VII, 8-16.

Consolé par la conduite des Corinthiens, « Paul veut de son côté témoigner sa satisfaction et sa reconnaissance, et il est naturellement amené à parler du ton de sa précédente lettre ».

8-9. Cette lettre a contristé ceux auxquels elle était destinée ; mais cela même a tourné à leur plus grand bien. — *Etsi contristavi*. L'apôtre comprend aisément qu'un tel résultat ait été produit, et pourtant il avoue ne pas regretter maintenant d'avoir écrit sa lettre : *non me poenitet*. — Au lieu de *etsi poeniteret*, mieux vaudrait : « etsi poenitebat », bien que je l'aie regretté. Saint Paul avait donc ressenti un mouvement réel de tristesse, de regret, en composant et en envoyant aux fidèles de Corinthe cette lettre par laquelle il savait qu'il les affigerait profondément. — *Ad horam*. Trait délicat ; l'apôtre aurait voulu, si cela avait été possible, ne pas même les attrister pour un moment. — *Nunc gaudeo* (vers. 9). Il est actuellement tout à la joie, sachant que sa lettre a produit les effets les plus salutaires. — *Non quia...*, *sed quia...* Distinction pleine de finesse et d'amabilité. — *Ad poenitentiam*. C.-à-d., de manière à éprouver

un repentir sincère de votre conduite antérieure. — *Secundum Deum* : d'une façon conforme à la volonté divine. C'est précisément pour cela que l'épître en question n'avait causé aucun désavantage spirituel : *ut in nullo...* Litote pour dire qu'elle leur avait procuré de précieux avantages.

10-13<sup>a</sup>. La bonne et la mauvaise tristesse, et leurs effets bien différents. Sa dernière réflexion fournit à l'écrivain sacré l'occasion de s'étendre quelque peu sur les deux sortes de tristesses auxquelles le chrétien peut se livrer, pour son plus grand bien ou pour son plus grand mal : *Quæ enim... sæculi autem...* — *Poenitentiam... operatur*. Tel avait été précisément le cas pour les Corinthiens. Comp. le vers. 8<sup>a</sup>. « Tristitia de iniquitate propria poenitentiam parurit, » dit saint Augustin, *Serm. CCLIV, 2.* — *In salutem...* Le même Père traduit fort bien l'épithète ἀπεταμέλητον (*stabilem*) par « impenitentiam » : un salut que l'on ne regrette pas, un salut éternel. La Vulgate donne exactement le sens. Il nous paraît moins bien de rattacher cet adjectif au substantif μετάνοιαν (« poenitentiam ») : un repentir dont on ne se repent pas, par conséquent, sincère et qui conduit au salut. — *Sæculi* (τοῦ κόσμου, « mundi »)... *tristitia*. Cette autre tristesse a sa source dans l'amour déréglé du monde et de ses faux biens ; elle ne peut donc amener que des résultats funestes, résumés ici dans l'expression *mortem*, la mort éternelle, la damnation, par contraste avec le salut. — *Ecce enim...* (vers. 11). Revenant à la tristesse des Corinthiens, saint Paul signale plus complètement les avantages qu'ils lui doivent. La particule « ecce » fait appel à leur expérience personnelle. — Les mots *hoc ipsum* soulignent d'avance la formule *secundum Deum contristari...* (plus exactement : « contristatos esse

nem, sed indignationem, sed timorem, sed desiderium, sed æmulationem, sed vindictam. In omnibus exhibuistis vos incontaminatos esse negotio.

12. Igitur, etsi scripsi vobis, non propter eum qui fecit injuriam, nec propter eum qui passus est; sed ad manifestandam sollicitudinem nostram, quam habemus pro vobis

13. coram Deo; ideo consolati sumus. In consolatione autem nostra, abundantius magis gavisi sumus super gaudio Titi, quia reffectus est spiritus ejus ab omnibus vobis.

14. Et si quid apud illum de vobis gloriatus sum, non sum confusus; sed sicut omnia vobis in veritate locuti sumus, ita et gloriatio nostra, quæ fuit ad Titum, veritas facta est.

15. Et viscera ejus abundantius in vobis sunt, reminiscens omnium vestrum obedientiam, quomodo cum timore et tremore exceperistis illum.

excuses, quelle indignation, quelle crainte, quel désir, quel zèle, quelle vengeance! De toutes façons, vous avez montré que vous étiez purs dans cette affaire.

12. Si donc je vous ai écrit, ce n'a été ni à cause de celui qui a fait l'injure, ni à cause de celui qui l'a soufferte, mais pour manifester la sollicitude que nous avons pour vous

13. devant Dieu. C'est pourquoi nous avons été consolés. Mais, dans notre consolation, nous avons été encore plus réjouis par la joie de Tite, parce que son esprit a été soulagé par vous tous.

14. Et si je me suis glorifié de vous devant lui, en quelque chose, je n'en ai pas eu de confusion; mais comme nous vous avons dit toutes choses selon la vérité, de même, ce dont nous nous sommes glorifié auprès de Tite s'est trouvé être la vérité.

15. Aussi ressent-il dans ses entrailles un redoublement d'affection envers vous, se souvenant de votre obéissance à tous, de l'accueil que vous lui avez fait avec crainte et tremblement.

vos », car le grec emploie l'aoriste). — *Sollicitudinem*; *sed...*, *sed...* Gradation ascendante d'un bel effet. « Sed » y a la signification de « bien plus ». Après chacun des substantifs écrits ou dictés par lui, l'apôtre s'aperçoit qu'il n'a pas rendu toute sa pensée, et il ajoute un terme plus fort. On a fait cette remarque très juste que, des sept substantifs ainsi accumulés, le premier est général (le zèle), et que les autres, groupés deux à deux d'une façon logique, expliquent en quoi a consisté ce zèle. — *Defensionem* (ἀπολογία), *indignationem*. Zèle des chrétiens de Corinthe à l'égard d'eux-mêmes. En face de Tite, ils avaient fait leur propre apologie, attestant qu'ils détestaient le crime de l'incestueux, et ils avaient manifesté une vive indignation de leur négligence passée. — *Timorem, desiderium*. Leur zèle envers saint Paul. Ils craignaient qu'il ne vint à eux la verge à la main (cf. I Cor. iv, 21), et néanmoins ils désiraient ardemment le revoir bientôt. — *Æmulationem, vindictam*. Leur zèle envers l'incestueux les avait portés à le punir sévèrement, selon l'ordre qu'ils avaient reçu de l'apôtre. — Bref, par toute leur conduite (*in omnibus*; dans le grec : « in omni », en tout point), ils avaient prouvé qu'ils étaient actuellement « purs dans cette affaire » (*incontaminatos...*), Dieu leur ayant pardonné leur grave négligence d'autrefois. — *Negotio* : l'affaire en question (τῷ πράγματι, avec l'article), c.-à-d., l'affaire relative à l'incestueux. — *Igitur, etsi...* (vers. 12). Dans sa précédente lettre, Paul ne se proposait pas d'autre but que ces excellents résultats. —

Comme plus haut, II, 5-6, c'est l'incestueux qui est désigné à mots couverts par la formule *eum qui fecit...* D'où il suit que c'est le père du coupable qui est désigné par *eum qui passus est*. — *Sed ad manifestandam...* C'est là le motif principal qui avait déterminé l'apôtre à écrire sa première épître. D'après quelques-uns des meilleurs témoins, le grec a ici une leçon légèrement différente : Pour manifester le zèle que vous avez pour nous chez vous. — *Coram Deo* (vers. 13). Ce trait exprime la sincérité du zèle dont il s'agit. — *Ideo consolati...* Ayant pleinement atteint son but, Paul avait éprouvé une grande consolation.

13<sup>b</sup>-16. La joie de Tite a encore accru celle de son maître. Comp. le vers. 7. — L'expression redondante *abundantius magis...* dénote une joie extrême. — *Refectus est...* D'après le grec : Son esprit a été tranquillisé. — *Si quid apud illum...* (vers. 14). L'apôtre explique davantage en quoi a consisté sa joie, par rapport à son disciple. Avant de l'envoyer auprès des Corinthiens, il lui avait fait d'eux un grand éloge, dont Tite avait constaté de ses propres yeux la vérité. — *Non sum confusus* : comme il arrive lorsqu'on a dit beaucoup de bien de quelqu'un, et que ces louanges sont démontrées fausses ou exagérées. — *Sicut omnia... in veritate...* Paul revient en passant sur sa parfaite sincérité. Cf. I, 12 et ss. Toujours véridique dans son enseignement, il ne l'avait pas été moins en faisant l'éloge des Corinthiens devant Tite : *gloriatio... veritas...* — *Et viscera... abundantius...* (vers. 15). C.-à-d. : Son cœur vous

16. Je me réjouis de ce qu'en toutes choses je puis me confier en vous.

16. Gaudeo quod in omnibus confido in vobis.

## CHAPITRE VIII

1. Nous vous faisons connaître, mes frères, la grâce de Dieu qui a été accordée aux Églises de Macédoine.

2. C'est qu'ayant été éprouvés par de nombreuses afflictions, ils ont ressenti une joie très vive, et que leur profonde pauvreté a répandu avec abondance les richesses de leur charité sincère.

3. Car je rends ce témoignage, qu'ils ont donné de leur propre mouvement, selon leur pouvoir, et même au delà de leur pouvoir;

4. nous conjurant avec beaucoup d'instance la grâce de prendre part à l'assistance destinée aux saints.

5. Et non seulement *ils ont agi* comme

1. Notam autem facimus vobis, fratres, gratiam Dei, quæ data est in ecclesiis Macedoniæ :

2. quod in multo experimento tribulationis, abundantia gaudii ipsorum fuit, et altissima paupertas eorum abundavit in divitiis simplicitatis eorum.

3. Quia secundum virtutem, testimonium illis reddo, et supra virtutem voluntarii fuerunt;

4. cum multa exhortatione obsecrantes nos gratiam, et communicationem ministerii, quod fit in sanctos.

5. Et non sicut speravimus, sed se-

est encore plus dévoué qu'avant son séjour parmi vous. La cause de ce redoublement d'affection consistait dans la prompte obéissance dont Tite avait été témoin et qu'il aimait à se rappeler (*reminiscentis*). — *Cum timore*... Les fidèles de Corinthe avaient donc témoigné un profond respect au délégué de Paul. — *Gaudeo quod*... Compliment délicat, pour terminer cette partie apologétique. L'apôtre sait qu'il peut se fier en toutes choses à ses enfants de Corinthe.

### SECONDE PARTIE.

Un petit sermon de charité. VIII, 1-IX, 15.

Maintenant qu'il a rétabli « ses bons rapports » avec les Corinthiens, saint Paul peut aborder une question pratique dont il les avait déjà entretenus dans sa première épître (I Cor. xvi, 1 et ss.; cf. Rom. xv, 25 et ss.), mais sans beaucoup de succès, paraît-il. Il s'agit de la collecte qu'il faisait alors pour l'Église de Jérusalem. Il renouvelle ses instances, qu'il rend plus pressantes que jamais. Ici encore, on admire tout ensemble son esprit de foi, son tact parfait et sa grande habileté.

§ I. — *Manière dont la collecte proposée devra se faire.* VIII, 1-24.

1° Bel exemple donné par les Églises de Macédoine. VIII, 1-6.

CHAP. VIII. — 1-6. En citant cet exemple aux Corinthiens, Paul met en relief toutes les circonstances capables de le rendre plus stimulant. — *Gratiam Dei*. Cette grâce spéciale est déterminée dans les lignes suivantes. C'est elle qui avait inspiré aux chrétiens de Macédoine une

très grande générosité pour secourir leurs frères pauvres de Jérusalem. — *Quæ data est*. Quelques manuscrits grecs ajoutent : « mihi »; la grâce qui m'a été donnée. Cette leçon a contre elle tous les meilleurs témoins anciens. — Le vers. 2 se compose de deux propositions parallèles, dont chacune manifeste à un point de vue différent la correspondance des Macédoiciens aux inspirations divines. D'abord, *in multo experimento*...; quoique placés dans le creuset de l'épreuve, ils avaient supporté leurs maux avec joie. En second lieu, *altissima paupertas*...; très pauvres eux-mêmes, ils avaient trouvé le moyen de faire de riches aumônes. Les tribulations des Églises de Macédoine sont également signalées au livre des Actes, xvi, 20 et ss., xvii, 20 et ss., et dans la première épître aux Thess., I, 8; II, 14 et ss. — Le mot *simplicitatis* désigne cette qualité des bons cœurs, en vertu de laquelle ils donnent sans compter, et sans penser à eux-mêmes, mais seulement aux misères à soulager. — *Secundum virtutem*... et *supra*... Dans les vers. 3-5, l'apôtre « renchérit encore » sur l'éloge des Macédoiciens, qui avaient donné au delà de leurs moyens, se gênant et se privant pour secourir d'autres pauvres. — *Voluntarii*... Leurs libéralités avaient été très spontanées. — *Cum*... *exhortatione*. Ils avaient fait beaucoup d'instances auprès de saint Paul, pour qu'il leur permit de prendre part à cette collecte (*communicationem*). — *In sanctos* : les chrétiens de Palestine. — Ici comme en d'autres passages, le substantif *ministerii* (δραστηρίων) désigne un service pécuniaire rendu aux pauvres. — *Et non sicut*... (vers. 5). Non contents de se montrer généreux au delà des espérances de Paul,

metipsos dederunt primum Domino, deinde nobis per voluntatem Dei ;

6. ita ut rogaemus Titum, ut quemadmodum cœpit, ita et perficiat in vobis etiam gratiam istam.

7. Sed sicut in omnibus abundantis fide, et sermone, et scientia, et omni sollicitudine, insuper et caritate vestra in nos, ut et in hac gratia abundetis.

8. Non quasi imperans dico, sed per aliorum sollicitudinem, etiam vestræ caritatis ingenium bonum comprobans.

9. Scitis enim gratiam Domini nostri Jesu Christi, quoniam propter vos egenus factus est, cum esset dives, ut illius inopia vos divites essetis.

10. Et consilium in hoc do ; hoc enim vobis utile est, qui non solum facere, sed et velle cœpistis ab anno priore.

nous l'avions espéré, mais ils se sont donnés premièrement eux-mêmes au Seigneur, et ensuite à nous, selon la volonté de Dieu ;

6. de sorte que nous avons prié Tite d'achever auprès de vous cette bonne œuvre, comme il a commencé.

7. Ainsi, de même que vous excellez en toutes choses, en foi, en parole, en science, en zèle à tous égards, et de plus en affection pour nous, faites en sorte d'exceller aussi en cette bonne œuvre.

8. Je ne dis point cela par commandement, mais pour éprouver, par le zèle des autres, la sincérité de votre charité.

9. Car vous connaissez la bonté de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui, étant riche, s'est fait pauvre pour vous, afin que vous fussiez riches par sa pauvreté.

10. C'est un conseil que je donne sur ce point ; car cela vous convient, à vous qui n'avez pas seulement commencé à agir, mais qui en avez eu la volonté dès l'an passé.

les Macédoniens s'étaient d'abord livrés eux-mêmes entièrement à Notre-Seigneur Jésus-Christ (*semetipsos... Domino*), puis ils s'étaient mis à la disposition de l'apôtre avec tout ce qu'ils possédaient (*deinde nobis*) : double marque de leur esprit surnaturel et de leur pureté d'intention, car cela revient à dire qu'ils avaient agi ainsi par amour pour Jésus et par affection pour son ministre. — *Per voluntatem Dei* : sous l'impulsion de Dieu, qui avait mis en eux cet esprit de libéralité chrétienne. — *Ita ut rogaemus...* (vers. 6). Vivement touché par ce résultat inattendu de sa quête, et désireux de la mener à bonne fin, saint Paul avait pressé son disciple de la continuer assidûment à Corinthe. — *Gratiam istam*. Sur cette expression pour désigner l'aumône, voyez I Cor. xvi, 3 et le commentaire. — L'adverbe *etiam* se rapporte aux autres affaires que Tite avait été chargé de négocier.

2° Ce que doivent faire de leur côté les Corinthiens. VIII, 7-15.

Après son insinuation pleine d'adresse, Paul entre au cœur même du sujet qu'il veut traiter.

7-9. Appel direct, quoique discret, à la générosité des fidèles. — *Sed sicut...* C'est un éloge très délicat : les Corinthiens possèdent déjà de nombreuses vertus chrétiennes ; qu'ils y ajoutent celle d'une charité généreuse. — *Sermone et scientia*. Voyez I Cor. i, 5 et les notes. — *Sollicitudine* : le zèle d'un chrétien pour sa propre perfection et pour la sanctification du prochain. — *In hac gratia* : dans cette œuvre de charité. Comp. le vers. 6. — *Non quasi imperans...* (vers. 8). L'apôtre se hâte de faire cette réserve, afin de ne gêner personne. Ce n'est pas un ordre qu'il donne en parlant ainsi, mais un simple

conseil (comp. le vers. 10). Toutefois, le conseil est aussi pressant et aussi documenté que possible. — *Sed... comprobans* (mieux : « probans »). En signalant aux Corinthiens la sainte ardeur de leurs frères de Macédoine (*per aliorum sollicitudinem*), il s'est proposé surtout d'éprouver la sincérité (*τὸ γνήσιον*, « ingenium bonum ») de leur charité envers leurs frères. En effet, la charité se traduit par les actes. Cf. I Joan. iii, 16 et ss. — *Scitis enim...* (vers. 9). Il n'est pas nécessaire de commander sur le point en question, car, bien avant l'exemple des Macédoniens, il y a eu celui de Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui a donné pour nous tout ce qu'il possédait. Sa conduite nous dit clairement ce que nous avons à faire. Ce texte est magnifique dans sa brièveté, maint orateur chrétien l'a fait valoir avec succès. — *Gratiam Domini...* C.-à-d., l'amour miséricordieux du Sauveur, mobile de tout ce qu'il a fait et enduré pour notre salut, et surtout de sa pauvreté patiemment supportée. — *Egenus factus...* (*ἐπτώχευσεν*) : naissant dans une étable, travaillant de ses mains, n'ayant pas où reposer sa tête, vivant d'aumônes, etc. — *Cum esset dives*. Infiniment riche, puisqu'il est Dieu et maître de toutes choses. — *Propter vos...*, *ut... vos...* En appropriant pour ainsi dire aux Corinthiens cet immense bienfait du Christ, saint Paul les excitait davantage à imiter sa générosité. La leçon « propter nos... ut... nos... » est insuffisamment garantie.

10-11. Déjà la collecte avait été commencée à Corinthe ; il n'y avait qu'à la continuer. — *Consilium... do*. Voyez le vers. 8. Conseil que les fidèles auront de grands avantages à pratiquer : *hoc... utile...* — *Qui non solum...*, *sed et...* Il y a en apparence quelque chose de paradoxal dans

11. Maintenant donc, achevez votre œuvre, afin que, telle qu'a été la promptitude de la volonté, tel soit aussi l'accomplissement, selon vos moyens.

12. Car lorsque la volonté est prompte, elle est agréée selon ce qu'elle a, et non selon ce qu'elle n'a pas.

13. Car il n'est pas question de soulager les autres, et de vous surcharger vous-mêmes; mais qu'il y ait égalité.

14. Que, pour le moment présent, votre abondance supplée à leur indi-

11. Nunc vero et facto perficite, ut quemadmodum promptus est animus voluntatis, ita sit et perficiendi ex eo quod habetis.

12. Si enim voluntas prompta est, secundum id quod habet accepta est, non secundum id quod non habet.

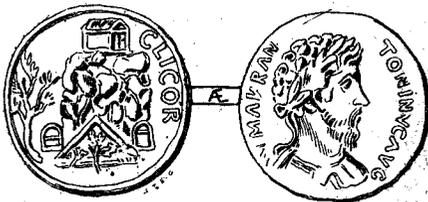
13. Non enim ut aliis sit remissio, vobis autem tribulatio, sed ex æqualitate.

14. In præsentî tempore vestra abundantia illorum inopiam suppleat, ut et

cette expression, l'apôtre semblant dire que la simple volonté de faire une chose l'emporte sur l'acte, et que celui-ci peut précéder celle-là. Aussi, pour supprimer la difficulté, la version syriaque fait-elle une inversion: « Non tantum velle, sed et facere. » C'était inutile, car la pensée est très exacte sous la forme que lui a donnée l'apôtre, si l'on se place au même point de vue que lui. Mais les commentateurs discutent entre eux au sujet de ce point de vue. Plusieurs donnent au verbe *velle* le sens de faire volontiers, par opposition au simple *facere*. D'autres entendent par « *facere* » la collecte déjà commencée, et par « *velle* » le désir bien arrêté de la continuer; ce qui dit plus. Mais le grec fournit une explication meilleure encore. Nous y lisons ποιῆσαι à l'aoriste, « *feicse* », θέλειν (« *velle* ») au présent, et προσηρξαστε (vous avez commencé auparavant), comme équivalent de *cepistis*. C'est sur ce dernier verbe que porte la nuance principale de la pensée. En disant aux Corinthiens qu'ils ont commencé auparavant, c'est-à-dire les premiers, Paul les compare tacitement aux Macédoniens (cf. vers. 1 et ss.), et il affirme qu'ils ont devancé ceux-ci non seulement sous le rapport de la cotisation, déjà en partie réalisée (τὸ ποιῆσαι), mais encore de la résolution prise à cet égard (τὸ θέλειν). Il est vrai que la collecte avait été à peu près suspendue à Corinthe, à cause des troubles intérieurs survenus dans la communauté; mais la résolution de la continuer n'avait jamais cessé; Paul exprime le désir que cette résolution soit prochainement remise en œuvre: *nunc... et facto...* (vers. 11). — *Promptus... animus...* Dans le grec: Afin que, de même qu'il y a de l'empressement pour vouloir, (il y ait) aussi l'exécution. — *Ex eo quod...* C.-à-d., en conformité avec vos ressources. Cette pensée importante va recevoir quelques développements.

12-15. Chacun doit donner selon ses moyens. — *Si enim voluntas...* Principe très général. En fait d'aumônes, ce qui est requis avant tout, c'est la bonne volonté; quant au don proprement dit, Dieu ne l'apprecie pas d'après sa valeur absolue, mais d'après les ressources de celui qui le fait. Cf. Marc. xii, 41 et ss.; Luc. xxi, 2 et ss. — Expliquant les derniers mots du vers. 12, l'apôtre ajoute: *Non... ut...* (vers. 13), Il indique

par là même le but de la collecte: c'est d'établir une certaine égalité entre les chrétiens au point de vue des biens temporels (*ex æqualitate*, d'après le principe de l'égalité). — *Aliis remissio*: du soulagement sous le rapport des maux qui accompagnent la pauvreté. *Vobis* (à vous qui faites l'aumône) *tribulatio*: la gêne et la souffrance. Cet état de choses serait tout à fait opposé à l'égalité souhaitée, qui existerait au contraire dans une certaine mesure, si les riches donnaient leur superflu aux pauvres. — L'auteur explique ce qu'il entend par la formule « *ex æqualitate* »: *In præsentî... vestra...* (vers. 14). Le



Tétradrachme de Corinthe, avec la citadelle de l'Acrocorinthe.

verbe *suppleat* manque dans le grec; il complète fort bien le sens de la phrase. Il y a deux manières d'interpréter la réciprocité dont parle ici saint Paul. D'après les anciens commentateurs et la plupart des auteurs modernes ou contemporains, il est question des biens temporels dans le premier membre du verset, des biens spirituels dans le second: si les Corinthiens soulagent l'indigence des chrétiens de Jérusalem, ceux-ci prieront pour eux en esprit de reconnaissance, et leur obtiendront de Dieu une large part aux mérites de leurs bonnes œuvres et aux faveurs célestes dont ils jouissaient abondamment. D'après quelques autres exégètes, il s'agirait de part et d'autre des biens temporels. L'apôtre, pensant au « nombreuses vicissitudes de la fortune humaine », dirait aux Corinthiens: L'avenir est incertain; demain vous pourrez être à votre tour dans le besoin; donnez donc généreusement, afin de recevoir généreusement aussi. Cette seconde interprétation est certainement bonne en elle-même; néanmoins, elle contient un motif qui semble trop humain pour que saint Paul l'ait

illorum abundantia vestrae inopiæ sit supplementum, ut fiat æqualitas, sicut scriptum est :

15. Qui multum, non abundavit; et qui modicum, non minoravit.

16. Gratias autem Deo, qui dedit eandem sollicitudinem pro vobis in corde Titi;

17. quoniam exhortationem quidem suscepit, sed cum sollicitior esset, sua voluntate profectus est ad vos.

18. Misimus etiam cum illo fratrem, cujus laus est in evangelio per omnes ecclesias;

19. non solum autem, sed et ordinatus est ab ecclesiis comes peregrinationis nostræ, in hanc gratiam quæ ministratur a nobis ad Domini gloriam, et destinatum voluntatem nostram;

gence, afin que leur abondance supplée aussi à votre indigence, et qu'ainsi il y ait égalité, selon ce qu'il est écrit :

15. Celui qui *recueillait* beaucoup n'avait pas plus; et celui qui *recueillait* peu n'avait pas moins.

16. Grâces soient rendues à Dieu de ce qu'il a mis la même sollicitude pour vous dans le cœur de Tite;

17. car il a accueilli ma prière, et même, étant encore plus pressé, il est parti de son propre mouvement pour aller vous voir.

18. Nous avons envoyé aussi avec lui un frère, dont la louange, en ce qui concerne l'évangile, est répandue dans toutes les églises;

19. et non seulement cela, mais il a été choisi par les églises comme notre compagnon de voyage, dans cette œuvre de charité que nous administrons pour la gloire du Seigneur et en témoignage de notre bonne volonté.

mêlé à des considérations d'un ordre si relevé. La première nous paraît donc seule acceptable. — *Sicut scriptum...* Paul applique à ce qu'il vient de dire un texte de l'Exode, xvi, 18, cité librement d'après les LXX : *Qui multum* (s. ent. « collectif », non...; et *qui...* (vers. 15). C'est une excellente accommodation. De même que, par l'effet d'un miracle renouvelé chaque jour pendant quarante ans dans le désert, les Israélites avaient tous autant de manne qu'il leur en fallait pour leur nourriture quotidienne, quelque quantité qu'ils en eussent d'ailleurs recueillie, de même la charité chrétienne orée une certaine égalité, de sorte que chacun possède ce dont il a besoin sous le double rapport temporel et spirituel.

3° Les quêteurs. VIII, 16-24.

Paul recommande aux Corinthiens les trois disciples qu'il allait envoyer bientôt chez eux pour recueillir leur cotisation.

16-17. Tite. Déjà il a été mentionné plus haut comme étant spécialement chargé de cette mission (comp. le vers. 6); l'apôtre ajoute encore quelques mots d'éloge à son sujet. — *Gratias autem...* Dans les généreuses dispositions de son disciple envers l'Église de Corinthe, Paul, qui envisageait tout au point de vue de la foi, voyait un bienfait spécial du Seigneur; de là cette prière d'action de grâces. — *Eandem* : un zèle semblable à celui de l'apôtre lui-même. — *Exhortationem... suscepit, sed...* (vers. 17). Tite avait reçu de son maître le mandat officiel d'aller à Corinthe dans le but indiqué; mais son désir de se rendre utile aux Corinthiens était tel, qu'il eût été prêt à partir de son propre mouvement. — *Profectus est*. En fait, le départ n'avait pas encore eu lieu; il est même très probable que c'est Tite qui porta

cette lettre à Corinthe. Mais l'auteur se place par anticipation au moment où elle devait être entre les mains des destinataires. De même aux vers. 18 et 22.

18-21. Un autre disciple. — *Fratrem, cujus laus...* Nous ignorons quel était ce chrétien, alors si avantageusement connu dans toutes les Églises. Saint Jean Chrysostome, citant les conjectures fautes de son temps sur ce point, nomme saint Luc et saint Barnabé; saint Jérôme adopte la première opinion sans hésiter, et beaucoup de commentateurs l'ont admise après lui. On a pensé aussi à Silas, mais sans raison sérieuse. Peut-être faudrait-il chercher le personnage en question parmi les disciples mentionnés Act. xx, 4, à l'occasion du voyage que faisait alors saint Paul; mais cela même n'est qu'une hypothèse. — *In evangelio* (scil. « propagando »). Il avait brillé par son zèle à prêcher et à propager l'évangile. — *Non solum autem...* (vers. 19). Au premier titre, il joignait celui d'avoir été désigné précisément pour cette affaire par les Églises de Macédoine, et il devait accompagner Paul à Jérusalem, lorsqu'il y porterait le produit de la quête : *ordinatus est...* Le grec emploie le mot *χειροτονηθεῖς*, qui représente étymologiquement l'imposition des mains. Toutefois, il ne s'agit pas ici d'une ordination conférée par ce geste, mais d'une simple élection et délégation dans le sens indiqué. — *In hanc...* Il faudrait : « in hac gratia »; en ce qui concernait la collecte. Voyez VIII, 4 et les notes. — S'ils dépendent, comme cela paraît probable, de *ministratur a nobis*, les mots *ad gloriam Dei et...* marquent le double motif pour lequel saint Paul s'employait à cette œuvre de charité; c'était pour procurer la gloire de Dieu et pour témoigner son affection à ses frères. — *Destinatum volun-*

20. Nous tâchons d'éviter en cela que personne ne nous blâme, au sujet de cette abondante collecte dont nous sommes les dispensateurs.

21. Car nous nous préoccupons de ce qui est bien, non seulement devant Dieu, mais aussi devant les hommes.

22. Nous avons encore envoyé avec eux notre frère, dont nous avons souvent éprouvé le zèle en de nombreuses occasions, et qui est encore beaucoup plus zélé maintenant, à cause de sa grande confiance en vous,

23. soit à l'égard de Tite, qui est mon compagnon et mon coopérateur auprès de vous, soit à l'égard de nos frères, qui sont les apôtres des églises et la gloire du Christ.

24. Donnez-leur donc, en face des églises, la preuve de votre charité, et montrez que nous avons sujet de nous glorifier de vous.

20. devitantes hoc, ne quis nos vituperet in hac plenitudine quæ ministratur a nobis.

21. Providemus enim bona non solum coram Deo, sed etiam coram hominibus.

22. Misimus autem cum illis et fratrem nostrum, quem probavimus in multis sæpe sollicitum esse, nunc autem multo sollicitiorem, confidentia multa in vos,

23. sive pro Tito, qui est socius meus et in vos adiutor, sive fratres nostri, apostoli ecclesiarum, gloria Christi.

24. Ostensionem ergo quæ est caritatis vestræ, et nostræ gloriæ pro vobis, in illos ostendite in faciem ecclesiarum.

*tatem...* Simplement dans le grec : προθυμίας ἡμῶν, notre empressément. — *Devitantes hoc...* (vers. 20). L'apôtre insinue très habilement qu'il tenait, dans une affaire si délicate, à ne fournir aucun prétexte aux accusations de ses adversaires (*ne quis vituperet...*). C'est pourquoi il était heureux d'être accompagné par des hommes à l'abri de tout soupçon. — *In hac plenitudine*. C.-à-d., au sujet de cette riche collecte. — *Providemus enim...* (vers. 21). Cette parole est empruntée au livre des Proverbes, III, 4, d'après la version des LXX. Excellent principe, surtout pour un prédicateur de l'évangile, qui doit se préoccuper non seulement de plaire à Dieu, mais aussi de jouir d'une réputation immaculée. Cf. Matth. V, 16; Rom. XII, 17.

22. Un troisième disciple. — *Et fratrem...* Il est pareillement inconnu. On l'a parfois identifié à Apollos, à Sosthènes (cf. I Cor. I, 1), etc. — *Quem probavimus... sæpe...* Ce disciple avait donc vécu dans la société de l'apôtre, et lui avait fourni l'occasion d'apprécier son zèle. — *Nunc... sollicitiorem* : encore plus zélé, parce qu'il allait exercer son ministère chez les Corinthiens, envers lesquels il était animé du sentiment d'une grande confiance. Compliment plein d'adresse, qui ne pouvait manquer de concilier d'avance à ce disciple la faveur des chrétiens de Corinthe.

23-24. Ils sont recommandés tous les trois simultanément. — *Sive pro...*, *sive...* La phrase est elliptique, et c'est par suite d'une ponctuation inexacte que, dans nos éditions de la Vulgate, elle est rattachée à la proposition précé-

dente par une simple virgule, tandis qu'elle devrait en être séparée par un point. On peut sous-entendre à deux reprises le verbe « scribo », et traduire : Soit (que j'écrive) au sujet de Tite, (il est) mon compagnon et mon collaborateur auprès de vous; soit (que j'écrive) au sujet de mes frères, (ils sont) les envoyés des Églises, la gloire du Christ. Ou plus simplement : Soit quant à Tite, (il est)...; soit quant à mes frères, (ils sont)... Paul résume donc l'éloge des trois quêteurs (*fratres mei*, le second et le troisième disciple) en quelques mots capables d'impressionner favorablement les Corinthiens à leur égard. — *Apostoli*. Au sens primitif de l'expression : des envoyés. — *Gloria Christi*. C.-à-d., des hommes qui font honneur à Jésus-Christ par leur conduite. — Après ce bel éloge des trois délégués, vient une exhortation toute naturelle : *Ostensionem ergo...* (vers. 24). Les mots *quæ est* ont été ajoutés à tort. La locution « ostensionem... ostendite » signifie : Démontrez par des faits. — Ce que les Corinthiens devront ainsi manifester, c'est d'une part leur charité fraternelle envers les trois envoyés (*caritatis...*), et d'autre part la vérité du langage très louangeur que Paul tenait en toute occasion relativement à l'Église de Corinthe (*et nostræ gloriæ...*; d'après le grec : « nostræ gloriatiōnis... »). — *In faciem ecclesiarum*. Il s'agit surtout de celles qui avaient délégué les deux disciples recommandés par l'apôtre (cf. vers. 18 et ss.). Le bon accueil fait à leurs représentants ne pouvait manquer de leur être agréable.

## CHAPITRE IX

1. Nam de ministerio quod fit in sanctos, ex abundantanti est mihi scribere vobis.

2. Scio enim promptum animum vestrum; pro quo de vobis glorior apud Macedones, quoniam et Achaia parata est ab anno præterito; et vestra æmulationis provocavit plurimos.

3. Misi autem fratres, ut ne quod gloriamur de vobis, evacuetur in hac parte, ut (quemadmodum dixi) parati sitis;

4. ne cum venerint Macedones mecum, et invenerint vos imparatos, erubescamus nos (ut non dicamus vos) in hac substantia.

5. Necessarium ergo existimavi rogare fratres, ut præveniant ad vos, et præ-

1. Quant à l'assistance qui se prépare pour les saints, il est superflu de vous en écrire.

2. Je connais, en effet, votre bonne volonté, et je me glorifie de vous à ce sujet auprès des Macédoniens, leur disant que l'Achaïe est prête depuis l'an passé; et votre zèle a excité celui d'un très grand nombre.

3. Cependant j'ai envoyé nos frères, afin que l'éloge que nous avons fait de vous ne soit pas réduit à néant sur ce point, et que vous soyez prêts (comme je l'ai dit);

4. de peur que, si des Macédoniens viennent avec moi et ne vous trouvent pas prêts, nous n'ayons (pour ne pas dire vous-mêmes) à rougir à ce sujet.

5. J'ai donc estimé qu'il était nécessaire de prier nos frères de nous devan-

§ II. — Les qualités et les fruits de l'aumône.  
IX, 1-15.

1<sup>o</sup> Paul recommande aux Corinthiens de contribuer à la collecte promptement, abondamment et joyeusement. IX, 1-7.

Il indique par là même trois qualités essentielles à l'aumône faite selon le cœur de Dieu, la seule qui convienne à des chrétiens.

CHAP. IX. — 1-4. L'apôtre désire que la cotisation soit prête à Corinthe avant son arrivée. — *Nam...* Transition habile (vers. 1) pour revenir sur le fond même de la question, et pour ajouter quelques pressants motifs à ceux qui ont été présentés ci-dessus (VIII, 7-15). — *De ministerio... in sanctos*. Les détails donnés au chap. VIII enlèvent toute ambiguïté à cette expression. — *Ex abundantanti est*. Dans le sens de « supervacaneum est », il est superflu. — *Scio enim...* Ce sont les excellentes dispositions des Corinthiens (*promptum animum*, προθυμία; cf. VIII, 12) relativement à cette collecte qui rendaient toute nouvelle exhortation inutile. Leur empressement avait été si grand, que Paul le citait avec fierté aux Églises de Macédoine: *pro quo de vobis...* — La formule *quoniam et Achaia...* reproduit le langage dont se servait l'apôtre pour exciter le zèle des Macédoniens. On nommait Achaïe la province romaine dont Corinthe était la capitale. — *Parata... ab anno...* Ces mots ne signifient pas que la cotisation même était prête en Achaïe, mais seulement qu'on avait commencé à la préparer depuis un an (cf. VIII, 10-11). Les choses

étant ainsi, on conçoit fort bien que saint Paul ait proposé aux Macédoniens l'exemple des Corinthiens, puis qu'il ait préconisé chez ces derniers le zèle des chrétiens de Macédoine, chez lesquels la collecte avait été terminée plus promptement qu'à Corinthe. Tout était donc sincère dans les compliments et dans les allégations de l'apôtre. — *Misi autem...* (vers. 3). Tout en jugeant inutile de parler longuement de cette quête, Paul désirait qu'elle fût achevée sans retard, et c'est pour cela qu'il envoyait auprès d'eux trois disciples. — *Ne quod gloriamur... evacuetur*. C.-à-d., de peur que l'éloge que je fais de vous ne soit démenti par les faits (à la lettre: ne paraisse vide). — *In hac parte*: en ce qui concerne spécialement la collecte. — *Ne cum venerint...* (vers. 4). Autre manière très adroite de provoquer l'émulation des Corinthiens. — *Macedones*. Quelques chrétiens détachés par les Églises de Macédoine, pour accompagner saint Paul à Jérusalem, lorsqu'il y porterait les aumônes recueillies. — Le trait *ne dicamus vos* est plein de finesse. — *In hac substantia*. D'après les anciens commentateurs: « in hac materia gloriations »; ou « in hac parte », comme il a été dit ci-dessus. Selon beaucoup d'interprètes récents: au sujet de cette confiance. La différence est peu sensible.

5-7. Que l'aumône soit riche et abondante. — *Necessarium ergo...* C'est pour que ni lui ni les Corinthiens n'aient à rougir, que Paul envoie trois délégués chargés d'achever au plus tôt la quête. — *Præveniant*. C.-à-d., qu'ils arrivent avant moi. — *Benedictionem* (εὐλογίαν) est

cer auprès de vous et de préparer la libéralité que vous avez promise, afin qu'elle soit prête, comme une libéralité, et non comme une parcimonie.

6. Je vous le dis : Celui qui sème chichement moissonnera chichement ; et celui qui sème abondamment moissonnera aussi abondamment.

7. Que chacun *donne* selon qu'il l'a résolu dans son cœur, non avec tristesse, ni par contrainte ; car Dieu aime celui qui donne avec joie.

8. Et Dieu est puissant pour vous combler de toute grâce, de sorte qu'ayant toujours en toutes choses une entière suffisance, vous ayez abondamment de quoi faire toutes sortes de bonnes œuvres,

9. selon qu'il est écrit : Il a répandu, il a donné aux pauvres ; sa justice demeure éternellement.

10. Et celui qui fournit la semence

parent *repromissam benedictionem hanc paratam esse, sic quasi benedictionem, non tanquam avaritiam.*

6. Hoc autem dico : Qui parce seminatur, parce et metet ; et qui seminatur in benedictionibus, de benedictionibus et metet.

7. Unusquisque prout destinavit in corde suo, non ex tristitia, aut ex necessitate ; hilarem enim datorem diligit Deus.

8. Potens est autem Deus omnem gratiam abundare facere in vobis, ut in omnibus semper omnem sufficientiam habentes, abundetis in omne opus bonum,

9. sicut scriptum est : Dispersit, dedit pauperibus ; justitia ejus manet in sæculum sæculi.

10. Qui autem administrat semen se-

aussi une belle expression pour désigner l'aumône, qui est vraiment une bénédiction accordée aux pauvres par le donateur. — *Repromissam*. Mieux, d'après le grec : promesse auparavant, déjà promise. — *Quasi...*, non *tanquam...* Trait spirituel. Il est parfois des aumônes si peu libérales, qu'elles attestent plutôt l'avarice de celui qui les fait, que sa générosité. — *Hoc autem...* (vers. 6). Le verbe *dico* a été suppléé à bon droit par la Vulgate. Le grec a seulement : τοῦτο δέ. Par cette formule de transition l'apôtre veut rendre ses lecteurs attentifs à l'axiome important qu'il leur cite : *Qui parce...*, *parce...* C.-à-d. : Telle l'aumône, telle aussi la récompense accordée par le Seigneur. L'image de la semence et de la récolte est toute biblique en ce sens, soit en bonne soit en mauvaise part. Cf. Prov. xxii, 8<sup>a</sup>. Saint Paul l'emploie encore Gal. vi, 8-9. — *Unusquisque* (sous-entendu : « det »)... C'est la troisième qualité de l'aumône (vers. 7). On doit la faire joyeusement et de bon cœur. — *Prout destinavit...* Les Corinthiens avaient accepté avec empressement l'idée de cette collecte (comp. le vers. 2, et VIII, 10-11) ; Paul suppose que chacun d'eux avait fixé dans son esprit la somme qu'il donnerait. — *Non ex tristitia, aut...* Ce sont les avares qui font l'aumône avec tristesse et par contrainte. — Un texte des Proverbes, xxii, 8<sup>a</sup>, cité d'après les LXX et sans aucune formule d'introduction, confirme cette recommandation : *Hilarem enim...* Cf. Eccli. xxxv, 11. — *Diligit...* Amour qui se manifeste par une généreuse récompense, comme il est dit dans les versets suivants.

2<sup>o</sup> Les fruits multiples de l'aumône. IX, 8-15.

L'apôtre a déjà touché plusieurs fois à ce point (cf. vers. 6<sup>b</sup> et 7<sup>b</sup> ; VIII, 10<sup>a</sup>) ; il y revient pour le traiter plus à fond.

8-11. Fruits temporels. — *Potens est...* Celui qui fait l'aumône avec une sainte libéralité ne doit pas craindre de s'appauvrir, car Dieu est assez puissant pour rendre au centuple tout ce dont on se dépoille en faveur des indigents (vers. 8-9). — *Omnem gratiam*. Des bienfaits temporels de toute espèce, ainsi qu'il résulte du contexte ; mais la grâce proprement dite n'est pas exclue. — *Abundare facere...* Dieu peut « vous combler de tant de richesses, que vous puissiez user d'une très grande générosité » (saint Jean Chrysostome) : *ut in omnibus... omnem... in omne...* Remarquez la singulière énergie des expressions : de toute manière (ἐν παντί), en tout temps (πάντοτε, *semper*), des biens suffisants (πᾶσαν ἀνάγκησαν) pour accomplir toute sorte de bonnes œuvres (ἐς πάν...). Les mots *opus bonum* désignent spécialement les œuvres de bienfaisance. — *Sicut scriptum...* (vers. 9). Saint Paul corrobore son assertion par un passage qu'il emprunte au Ps. cxi, 9. — *Dispersit* fait image : le juste répand ses aumônes à la façon d'une semence. — *Justitia ejus*. C.-à-d. ici : sa bienfaisance. — *Manet in sæculum (sæculi)* manque dans le grec. C.-à-d. qu'elle lui attire constamment la rémunération divine, de sorte que, recevant toujours, il pourra aussi donner toujours. — *Qui autem...* Dieu n'a pas seulement la puissance d'agir envers les hommes miséricordieux à la manière qui vient d'être indiquée ; il se conduit réellement ainsi à leur égard (vers. 10-11). L'écriture sacrée passe donc maintenant de la possibilité à l'exécution. — Les mots *qui semen...* et *panem...* semblent être une reminiscence d'Isaïe, lv, 10, d'après la version des LXX. Saint Jean Chrysostome, plusieurs anciens interprètes grecs et la plupart des auteurs contemporains coupent autrement la phrase : Celui qui fournit la semence au se-

minanti, et panem ad manducandum præstabit, et multiplicabit semen vestrum, et auget incrementa frugum justitiæ vestræ,

11. ut in omnibus locupletati, abundantis in omnem simplicitatem, quæ operatur per nos gratiarum actionem Deo.

12. Quoniam ministerium hujus officii non solum supplet ea quæ desunt sanctis, sed etiam abundat per multas gratiarum actiones in Domino,

13. per probationem ministerii hujus glorifiantes Deum in obedientia confessionis vestræ, in evangelium Christi, et simplicitate communicationis in illos, et in omnes,

14. et in ipsorum obsecratione pro vo-

au semeur lui donnera aussi du pain pour se nourrir, et il multipliera votre semence, et il augmentera de plus en plus les fruits de votre justice,

11. afin que, riches en toutes choses, vous ayez abondamment de quoi faire toutes sortes de libéralités, qui, par notre moyen, provoquent des actions de grâces envers Dieu.

12. Car cette oblation, dont nous sommes les ministres, ne supplée pas seulement aux besoins des saints, mais elle fera rendre aussi au Seigneur de nombreuses actions de grâces ;

13. par suite de cette libéralité dont ils ont fait l'expérience, ils glorifient Dieu de votre soumission à professer l'évangile du Christ, et de votre générosité à faire part de vos biens, soit à eux, soit à tous ;

14. et ils prieront pour vous, vous

meur et le pain en nourriture, fournira et multipliera votre semence, et augmentera les fruits de votre justice. De même donc que Dieu ne manque pas de procurer à l'agriculteur la semence et la récolte (le pain), de même il procure aux hommes charitables les biens dont ils ont besoin pour continuer de secourir les pauvres. — *Semen vestrum*. Paul donne ce nom aux aumônes des fidèles. Il nomme *incrementa frugum* les avantages que le Seigneur leur accordera en échange de leur conduite miséricordieuse. Voyez le vers. 9<sup>o</sup>. — *Ut in omnibus*... La conjonction *ut* et le verbe *abundatis* n'ont rien qui leur corresponde dans le grec, qui porte : étant enrichis de toute manière (ἐν παντί) pour... — *In omnem simplicitatem*. C.-à-d., pour toute espèce d'œuvres charitables accomplies avec droiture et simplicité, sans aucune recherche d'amour-propre, d'égoïsme, etc. Voyez VIII, 2<sup>o</sup> et les notes. — *Quæ operatur*... Transition à un fruit spécial et tout spirituel de l'aumône, que l'apôtre mettra en relief dans les vers. 12 et 13 : les dons généreux des Corinthiens, transmis par lui (*per nos*) aux pauvres de Jérusalem, provoqueront dans les cœurs de ceux-ci de pieuses actions de grâces, par lesquelles Dieu sera glorifié.

12-15. Les fruits spirituels. Deux fruits sont spécialement signalés : l'action de grâces envers Dieu, vers. 12-13, et des prières pour les bienfaiteurs, vers. 14-15. — L'expression *ministerium hujus officii* est remarquable, surtout dans le texte grec (ἡ διακονία τῆς λειτουργίας ταύτης). En effet, le substantif λειτουργία ne peut désigner ici, comme c'est partout le cas chez les LXX et dans le Nouveau Testament (cf. Luc. I, 23 ; Rom. xv, 16 ; Phil. II, 17 et 20 ; Hebr. VIII, 6 et IX, 21), qu'une fonction sacrée. L'aumône est donc comparée à un sacrifice qui plaît à Dieu. Cf. Hebr. XIII, 16. D'après le vers. 13, les Corinthiens eux-mêmes sont les ministres qui

accomplissent ce saint rite. — *Non solum supplet*... La collecte produira d'abord cet heureux résultat : elle pourvoira aux nécessités des chrétiens de Palestine. Mais elle fera plus encore : *sed etiam abundat*... Au lieu de *in Domino*, lisez simplement « Domino » : de nombreuses actions de grâces (offertes) au Seigneur. — *Per probationem*... (vers. 13). Ces mots, qui devraient être séparés du vers. 12 par deux points plutôt que par une simple virgule, désignent l'objet particulier de l'action de grâces ainsi rendue à Dieu. La pensée, exprimée sous une forme abstraite, est un peu obscure au premier regard. — *Probationem ministerii*... C.-à-d., la preuve que cette œuvre de charité fournissait de la perfection chrétienne des Corinthiens. « En recevant de mains étrangères » des dons si généreux, les pauvres de Jérusalem ne manqueront pas de louer et de glorifier Dieu, d'abord pour la conversion de ceux qui les leur offraient (*in obedientia confessionis*... : au sujet de la soumission que vous professez envers l'évangile du Christ), puis pour leur libéralité même (*et simplicitate*...). La locution « obedientia confessionis » équivalant à « obedientia fidelis » de Rom. I, 7. La charité fraternelle étant l'un des premiers préceptes évangéliques, les chrétiens de Palestine, voyant à quel haut degré elle était pratiquée par les Corinthiens, étaient en droit de conclure que ceux-ci possédaient une foi très complète. — *Simplicitate communicationis* : les intentions droites et pures accompagnant l'aumône. Voyez le verset 11. — *Et in ipsorum*... (vers. 14). Ces mots dépendent aussi de « glorifiantes » (cf. vers. 13). Ils indiquent le second fruit spirituel de la générosité des Corinthiens. Ceux qu'ils auront soulagés prieront pour eux de toutes leurs forces. — Le participe *desiderantium*, qui se rattache au pronom *ipsorum*, exprime une très vive affection (désirer, avec le

aimant tendrement à cause de la grâce éminente que vous avez reçue de Dieu.

15. Grâces soient rendues à Dieu pour son don ineffable.

bis, desiderantium vos propter eminentem gratiam Dei in vobis.

15. Gratias Deo super inenarrabili dono ejus.

## CHAPITRE X

1. Moi-même, Paul, je vous conjure par la douceur et la modestie du Christ, moi qui, étant présent, suis humble d'apparence parmi vous, mais qui, absent, agis avec hardiesse envers vous.

2. Je vous prie de ne pas m'obliger, quand je serai présent, d'user avec assurance de cette hardiesse qu'on

1. Ipse autem ego Paulus obsecro vos per mansuetudinem et modestiam Christi, qui in facie quidem humilis sum inter vos, absens autem confido in vobis.

2. Rogo autem vos ne præsens audeam, per eam confidentiam qua existimor audere, in quosdam qui arbitrantur nos

sens d'aimer; non pas : désirant vous voir). — Cette sympathie était en outre excitée par la faveur merveilleuse que Dieu avait faite aux Corinthiens en les appelant à la foi : *propter eminentem...* — A la pensée de tous ces avantages, l'apôtre laisse lui-même échapper de son cœur un cri de reconnaissance : *Gratias Deo super...* (vers. 15). Les mots *inenarrabili dono* sont parallèles à « *eminens gratia* » du vers. 14; ils représentent par conséquent aussi la grâce de la conversion au christianisme.

### TROISIÈME PARTIE

Paul maintient énergiquement contre ses adversaires sa dignité d'apôtre. X, 1-XII, 18.

Après son instruction sur l'aumône (chap. VIII et IX), il revient à son apologie personnelle, pour la continuer en termes plus directs, plus vifs et d'une manière entièrement polémique. Dans la première partie, il s'était adressé à la portion de la communauté corinthienne qui était bien disposée à son égard, et il avait justifié avec calme sa conduite apostolique; maintenant c'est à ses adversaires qu'il s'adresse directement. De là le changement de ton et de langage qui se fait remarquer dès les premières lignes du chap. X. Paul ne parle presque plus à la première personne du pluriel, mais au singulier (« *Ego* »). Son style, qui avait été jusqu'alors affectueux et paternel, devient tout à coup agressif, ironique, tout de feu. On ne doit pas oublier que ses ennemis étaient des judaïsants obstinés, qui mettaient en péril l'existence même de l'Église du Christ. En outre, leurs procédés à son égard étaient lâches et déloyaux; ils l'attaquaient par derrière, avec les armes de la calomnie. Essayer de les exhorter et de les convaincre eût été peine perdue. Ce qu'il fallait avec eux, c'était la guerre ouverte et sans merci, la dénonciation énergique de leurs menées infâmes. En frappant

un grand coup, l'apôtre espérait ruiner leur autorité et ouvrir les yeux à ceux qu'ils avaient séduits.

§ I. — *Le pouvoir et les travaux de saint Paul.*  
X, 1-18.

1° Paul saura renverser toutes les oppositions. X, 1-6.

CHAP. X. — 1-2. Il conjure ses ennemis de ne pas le contraître d'user contre eux de ses armes apostoliques, qu'ils traitent à tort de charnelles. — Il y a beaucoup d'emphase dans les premiers mots : *ipse... ego Paulus*. L'apôtre se dresse fièrement, avec une noble majesté qui ne redoute rien. Néanmoins, comme il aurait voulu malgré tout employer la bonté plutôt que la rigueur envers ses adversaires, il fait encore une tentative pour les ramener à de meilleurs sentiments, et il les invite (*obsecro*), par la douceur du Christ lui-même, à revenir à résipiscence. — *Per mansuetudinem et modestiam...* Dans le grec, ces deux substantifs sont synonymes : par la douceur et la clémence... Sur cette mansuetude devenue proverbiale, voyez Matth. XI, 29-30; Is. XLII, 2, 8 et LII, 4-7. — *Qui in facie...*, *absens...* Ces mots expriment un jugement très méchant que les ennemis de saint Paul portaient contre lui : Moi qui (dites-vous) suis humble et modeste lorsque je suis auprès de vous face à face, et qui me montre plein de hardiesse contre vous (lisez « *audeo in vos* », au lieu de *confido in vobis*), lorsque je suis à distance. — *Rogo vos* (vers. 2). Paul reprend sa phrase inachevée du vers. 1. — *Ne... audeam...* Il annonce qu'il sera, si on l'y force, aussi hardi de près qu'on affirme qu'il l'est de loin; *per... confidentiam qua...* (il faut sous-entendre « *absens* » devant le verbe *audere*). — *In quosdam*. Il y a un certain dédain dans l'emploi de ce pronom. Paul caractérisera très nettement plus bas les tristes personnages qu'il a ici en vue. — *Tanquam secundum carnem...* Accusation très grave, que

tanquam secundum carnem ambulamus.

3. In carne enim ambulantes, non secundum carnem militamus.

4. Nam arma militiæ nostræ non carnalia sunt, sed potentia Deo ad destructionem munitionum, consilia destruentes

5. et omnem altitudinem extollentem se adversus scientiam Dei, et in captivitatem redigentes omnem intellectum in obsequium Christi,

6. et in promptu habentes ulcisci omnem inobedientiam, cum impleta fuerit vestra obedientia.

m'attribue, *d'en user, dis-je*, contre quelques-uns, qui pensent que nous nous conduisons selon la chair.

3. Car, quoique vivant dans la chair, nous ne combattons pas selon la chair.

4. En effet, nos armes de guerre ne sont point charnelles, mais puissantes en Dieu, pour renverser les forteresses, pour détruire les raisonnements,

5. et toute hauteur qui s'élève contre la science de Dieu, et pour réduire toute intelligence en servitude, sous l'obéissance du Christ ;

6. et nous sommes prêts à punir toute désobéissance, lorsque votre obéissance sera parfaite.

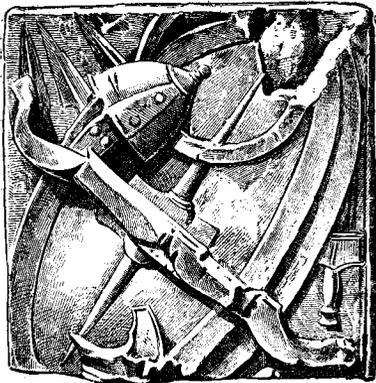
l'apôtre va réfuter avec vigueur. Elle revenait à dire qu'il agissait pour des motifs humains, dictés par la nature, l'égoïsme, le caprice, etc. Cf. Rom. VIII, 4.

3-6. Ses armes sont tout à fait surnaturelles, et il les emploiera avec une force irrésistible pour briser toute résistance et toute désobéissance. — *In carne enim...* Reprenant la calomnie de ses adversaires (comp. le vers. 2<sup>b</sup>), Paul établit une distinction très exacte et très spirituelle. Étant homme, il ne peut faire autrement que « marcher dans la chair » ; c.-à-d. qu'il est sujet aux infirmités, au péché, à la mort comme tous les fils d'Adam (cf. Gal. II, 20 ; Phil. I, 22-23). Ce qu'il nie, c'est de se laisser guider par les inspirations de la chair dans sa conduite de chrétien et d'apôtre : *non secundum carnem...* Au lieu de répéter le verbe « ambulamus », il en

I Tim. I, 18, etc. — Cette métaphore est développée dans les vers. 4 et ss. : *Nam arma...* Les « armes de guerre » d'un ouvrier apostolique, ce sont tous les moyens qu'il met à profit pour soumettre à Jésus-Christ des hommes et des pays nombreux. Au dire de ses ennemis, saint Paul aurait eu recours à des moyens charnels et terrestres ; il affirme hautement, lui, que ses armes sont spirituelles et surnaturelles, puisqu'elles sont « fortes pour Dieu » (*potentia Deo*) et qu'elles l'aident à remporter de brillantes victoires : résultat impossible à obtenir dans le cas opposé, puisque la chair est sans puissance pour le bien. — *Munitionum* (ὄχυρώματων). Ces citadelles symbolisent tout ce qui met obstacle à la propagation de l'évangile, ainsi qu'il ressort des lignes suivantes. — Ce que Paul détruit, ce sont d'une part les desseins plus ou moins habiles (*consilia*, λογισμοῦς) que la sagesse humaine suggère au monde contre le Christ et son Église, et de l'autre les prétentions orgueilleuses de cette même sagesse (*altitudinem*, vers. 5 ; ce mot continue l'image et désigne un retranchement). — *Adversus scientiam...* C.-à-d., contre les vérités révélées par Dieu lui-même. — Autre résultat de cette vaillante lutte soutenue par l'apôtre : *in captivitatem redigentes...* Après s'être emparé des citadelles, il oblige les garnisons hostiles à capituler. — *Intellectum* (νόημα) : la raison humaine, si prompte à se révolter contre Dieu et la révélation. — *In obsequium...* Les ennemis vaincus viennent finalement se jeter aux pieds du Christ. — *Et in promptu...* (vers. 6). Troisième et dernier résultat : si quelqu'un refusait de se soumettre à Jésus-Christ, l'apôtre le châtierait sans pitié. Dans ce verset, Paul pense tout à la fois à l'Église de Corinthe et aux faux docteurs qui la mettaient en péril. Il sait que l'Église se soumettra ; c'est pourquoi il dit : *cum impleta fuerit...* Quant aux faux apôtres, ils seront certainement punis (par l'excommunication et d'autres peines spirituelles), s'ils persistent dans leur rébellion.

2<sup>o</sup> Saint Paul agira fermement et sévèrement, s'il le faut, lors de sa prochaine visite. X, 7-11.

7-8. Il revendique les pleins pouvoirs d'un



Panoplie grecque. (Bas-relief de Pergame.)

insère un autre, qui fait image, *militamus*, et qui dépeint mieux le caractère et la vie d'un prédicateur, obligé de combattre sans cesse pour Dieu et pour l'évangile. Cf. VI, 7 ; I Thess. V, 8 ;

7. Jugez des choses selon l'apparence. Si quelqu'un se persuade en lui-même qu'il est au Christ, qu'il pense aussi en lui-même que comme il est au Christ, il en est ainsi de nous.

8. Car, quand je me glorifierais un peu plus de la puissance que le Seigneur nous a donnée pour votre édification, et non pour votre destruction, je n'en rougirais pas.

9. Mais pour qu'on ne croie pas que je veux vous effrayer par mes lettres

10. (car, dit-on, ces lettres sont graves et fortes; mais, quand il est présent, il paraît chétif de corps, et méprisable en son langage),

11. que celui qui est dans ce sentiment considère que tels nous sommes en paroles dans nos lettres, étant absents, tels nous sommes par nos actes étant présents.

12. Car nous n'osons pas nous égarer ni nous comparer à certains hommes,

7. Quæ secundum faciem sunt, videte. Si quis confidit sibi Christi se esse, hoc cogitet iterum apud se, quia sicut ipse Christi est, ita et nos.

8. Nam, et si amplius aliquid gloriatu fuero de potestate nostra, quam dedit nobis Dominus in ædificationem, et non in destructionem vestram, non erubescam.

9. Ut autem non existimer tanquam terrere vos per epistolas,

10. quoniam quidem epistolæ, inquit, graves sunt et fortes, præsentia autem corporis infirma, et sermo contemptibilis;

11. hoc cogitet qui ejusmodi est, quia quales sumus verbo per epistolas, absentes, tales et præsentem in facto.

12. Non enim audemus inserere, aut comparare nos quibusdam, qui seipsos

apôtre. — *Quæ secundum faciem...* C.-à-d. : Considérez (βλέπετε) la face extérieure des choses, jugez d'après l'évidence, et vous verrez que je suis assez puissant pour mettre mes menaces à exécution. — *Si quis confidit...* C'est là ce que l'apôtre demande aux Corinthiens de bien envisager tout d'abord : il est le ministre de Jésus-Christ, au moins autant que les faux docteurs qui se vantaient de posséder ce titre. Cf. XI, 5, 13, 22-23. — *Christi... esse.* C.-à-d., d'après le contexte, appartenir au Christ en qualité d'apôtre. — L'adverbe *iterum* a la signification de « vicissim », parallèlement. — *Ita et nos* (à savoir « Christi sumus »). Il y a une litote dans ces mots, car saint Paul affirme maintenant et démontrera bientôt qu'il possédait beaucoup plus que ses adversaires l'autorité apostolique : *Nam, et st...* (vers. 8). *Amplius* : plus qu'il ne s'est glorifié dans les vers. 1-6. — La proposition incidente *quam... in ædificationem, et non...* décrit la manière dont Paul avait utilisé ses pouvoirs apostoliques, et indirectement la conduite tout opposée de ses adversaires. Lui, il s'était efforcé de bâtir à Corinthe un bel édifice à la gloire du Christ (cf. I Cor. III, 9-10, 16); eux, ils ne travaillaient qu'à détruire. — *Non erubescam.* Il n'aurait pas à rougir dans l'hypothèse indiquée, comme s'il s'était attribué des droits exorbitants; mais il est en mesure de justifier toutes ses prétentions.

9-11. Paul sera aussi courageux en face et de vive voix, qu'il l'est à distance dans ses lettres. — *Ut autem...* Il revient, pour la réfuter encore, à la sottise calomnie déjà mentionnée au vers. 1. — *Per epistolas.* L'apôtre avait déjà écrit deux fois aux Corinthiens. Voyez I Cor. V, 9, et les notes. — *Quoniam quidem...* Ce vers. 10 forme une parenthèse. Il contient les paroles au

moyen desquelles les ennemis de saint Paul travaillaient à effacer les vives impressions que produisaient ses lettres. — *Graves et fortes.* C.-à-d., sévères et énergiques. Rien de plus vrai, quoique les écrits de Paul respirent aussi très souvent la douceur et l'affection. — A ses lettres, on opposait sa présence personnelle et son langage, que l'on disait être dépourvu de vigueur : *præsentia... et sermo...* Comp. I Cor. II, 3-4, où l'apôtre rappelle lui-même aux Corinthiens ce qu'il y avait eu d'humble et de faible en lui, lors de son premier séjour auprès d'eux. — *Hoc cogitet...* (vers. 11). Ces mots reprennent la phrase commencée au vers. 9 et interrompue par la parenthèse. — *Qui ejusmodi...*, ὁ τοιοῦτος : celui qui se permet de parler ainsi. — *Verbo per epistolas...*, tales... Tous les mots sont accentués dans cette seconde moitié du verset. Paul saura exécuter de près ses menaces formulées à distance, et, au moment décisif, il ne reculera devant personne. Cf. XIII, 3.

3<sup>o</sup> Lorsqu'il parle du succès de sa prédication, saint Paul demeure dans les limites qui lui avaient été fixées par la Providence; ses détracteurs ne font pas de même. X, 12-18.

Ce passage n'est pas sans quelque obscurité, comme le faisait déjà remarquer Théodoret.

12. Odiense vanité des ennemis de Paul. — *Non enim audemus...* Trait rempli d'ironie. L'apôtre justifie sa dernière assertion (C.-à-d. : il n'y a pas de contradiction entre mes paroles et ma conduite) en montrant qu'il n'imite point, malgré la nécessité où il est de faire parfois son propre éloge, la vantardise effrénée de ses adversaires. — *Inserere, aut comparare.* Il y a dans le grec une paronomase (ἐγκρίναι ἢ συγκρίναι) que l'on peut reproduire en latin : « æquiparare aut comparare ». Paul commence donc par dire qu'il

commendant; sed ipsi in nobis nosmetipsos metientes, et comparantes nosmetipsos nobis.

13. Nos autem non in immensum gloriamur, sed secundum mensuram regulæ qua mensus est nobis Deus, mensuram pertingendi usque ad vos.

14. Non enim quasi non pertingentes ad vos superextendimus nos; usque ad vos enim pervenimus in evangelio Christi.

15. Non in immensum gloriantes in alienis laboribus; spem autem habentes crescentis fidei vestræ, in vobis magnificari secundum regulam nostram in abundantiam,

qui se recommandent eux-mêmes; mais nous nous mesurons sur ce que nous sommes, et nous nous comparons à nous-mêmes.

13. Ainsi, nous ne nous glorifions point démesurément, mais selon la mesure du partage que Dieu nous a assigné : mesure qui consiste à être parvenus jusqu'à vous.

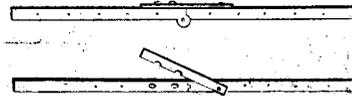
14. Car nous ne nous étendons pas plus qu'il ne faut, comme si nous n'étions pas parvenus jusqu'à vous, puisque nous sommes arrivés jusqu'à vous, par l'évangile du Christ.

15. Nous ne nous glorifions pas démesurément, dans les travaux des autres; mais nous espérons que, votre foi croissant, nous grandirons de plus en plus en vous selon notre partage,

n'oserait pas se placer sur la même ligne que ses ennemis si glorieux. Ceux-ci sont de nouveau désignés en termes indirects : *quibusdam* (ajoutez d'après le grec : « eorum ») qui. — *Sed in nobis...* A leurs procédés orgueilleux, l'apôtre oppose sa manière de faire personnelle, qui ne s'écarte jamais des justes bornes lorsqu'il est obligé de se louer. Même alors il demeure dans la vérité, car il veille à ce qu'il y ait une exacte proportion entre ses paroles et ses actes. Tel est le sens du texte de la Vulgate. Mais nous devons l'abandonner aussitôt pour la seconde moitié du vers. 12, et adopter la leçon du grec et des autres versions anciennes : « Sed ipsi in semetipsis semetipsos metientes, et comparantes semetipsos semetipsis, non intelligunt. » Saint Paul continue de caractériser la ridicule façon d'agir de ses adversaires. Ils se vantaient sans cesse à pleine bouche, sans la moindre mesure, parce qu'ils se croyaient tellement grands, doués de tant de qualités, qu'ils ne trouvaient personne qui fût digne de leur être comparé. Ils étaient donc eux-mêmes leur point de comparaison. La quadruple répétition du pronom réfléchi (ἐν ἑαυτοῖς ἑαυτοῦς..., ἑαυτοῦς ἑαυτοῖς) communique beaucoup de force à la pensée. Les derniers mots du texte grec, « ils ne comprennent pas, » sont des plus expressifs. Ils reviennent à dire : Ce sont des aveugles, des insensés. En effet, « celui qui ne voit que lui-même, qui n'a égard qu'à lui-même, aura toujours le jugement faux, parce qu'il lui manquera la juste mesure. »

13-16. Paul ne se loue que dans les limites permises. — *Nos autem*. Contraste très frappant, surtout d'après la leçon du texte grec. — *In immensum* : outre mesure; à la manière des faux apôtres de Corinthe. — *Secundum mensuram...* L'équivalent grec de *regulæ* est *κανόνας*, mot qui désigne proprement une canne servant à mesurer, et, au dérivé, une ligne de démarcation, une limite, puis une sphère d'activité.

C'est Dieu lui-même qui avait déterminé la sphère de saint Paul, soit d'une manière générale, en le choisissant comme apôtre des Gentils



Règle en bronze, trouvée à Pompéi.

(cf. Rom. xi, 13; Gal. i, 16 et ii, 7; Eph. iii, 8, etc.), soit d'une manière plus spéciale, par suite de telles ou telles indications très précises (cf. Act. xvi, 6-8; Rom. xv, 18-19; I Cor. ii, 3 et ss., etc.). Corinthe s'était trouvée ainsi dans les limites de son ministère : *mensuram... usque ad...* En disant qu'il ne voulait se glorifier que de ce qu'il avait accompli sur son propre domaine, Paul blâmait fortement la conduite toute contraire de ses ennemis, qui parlaient et agissaient à Corinthe avec autant de jactance que si l'existence et la prospérité de la chrétienté fondée par lui étaient leur œuvre personnelle. — *Non enim quasi...* (vers. 14). L'apôtre répète qu'en venant évangéliser les Corinthiens il n'a pas dépassé les bornes que lui fixait la Providence. La preuve en est dans le fait même du ministère qu'il avait exercé au milieu d'eux, et dans celui de leur conversion : *usque ad vos enim...* Cf. I Cor. iv, 15; ix, 1-2, etc. — *In evangelio...* C.-à.-d., avec l'évangile du Christ. — *Non in immensum...* (vers. 15). Paul reprend son affirmation du vers. 13. Il ne se glorifie que de ses propres travaux, nullement de ceux qu'ont accomplis les autres (*non in aliis...*). Toutefois il espère que, la foi des Corinthiens croissant de plus en plus (il faudrait l'ablatif absolu, « *crescentis fidei...* », au lieu de *crescentis fidei*), et sa présence n'étant plus nécessaire parmi eux,

16. et que nous porterons l'évangile même dans les pays qui sont au delà de vous, sans nous glorifier de ce qui s'est déjà fait sur le domaine des autres.

17. Que celui qui se glorifie, se glorifie dans le Seigneur.

18. Car ce n'est pas celui qui se recommande lui-même qui est approuvé, mais celui que Dieu recommande.

16. etiam in illa, quæ ultra vos sunt, evangelizare, non in aliena regula in iis quæ preparata sunt gloriari.

17. Qui autem gloriatur, in Domino gloriatur.

18. Non enim qui seipsum commendat, ille probatus est, sed quem Deus commendat.

## CHAPITRE XI

1. Ah! si vous pouviez supporter de ma part un peu de folie! Eh bien, supportez-moi.

1. Utinam sustineretis modicum quid insipientiæ meæ! Sed et supportate me.

Il pourra s'élançer vers des contrées plus éloignées, où le Christ n'avait pas encore été annoncé. — *Magnificari secundum regulam* (τὸν κανόνα)... Paul poursuit jusqu'au bout sa métaphore. Il pense qu'il pourra grandir d'une manière extraordinaire (*in abundantiam*); d'après le grec: de plus en plus), tout en demeurant dans sa sphère d'action. — *In vobis*: au milieu de vous. L'apôtre veut dire: « C'est votre Église qui serait comme la base et le fondement solide de cet agrandissement de mon activité apostolique, » puisque c'est la consolidation de votre foi qui me permettrait d'aller prêcher ailleurs. — *Etiam... ultra...* (vers. 16). Le cœur ardent et généreux de Paul désirait porter toujours plus loin le nom et la connaissance du Sauveur. — *Non in aliena...* Notez l'insistance avec laquelle l'auteur revient sur cette résolution. Comp. les vers. 13 et 15.

17-18. La seule manière dont un apôtre puisse se glorifier. — Après tout, conclut saint Paul, « ce n'est pas de gloire personnelle, de grandeur, de mérite, qu'un ministre du Christ devrait parler. » La vraie règle sous ce rapport est contenue dans une sentence de Jérémie, IX, 23: *Qui... gloriatur, in Domino...* Cf. I<sup>er</sup> Cor. I, 31. L'homme ne possède aucune qualité qui lui appartienne en propre; tout ce qu'il a de bon lui a été donné par Dieu: c'est donc à Dieu qu'il doit attribuer toute la gloire de ses œuvres. — D'ailleurs, *non... qui seipsum... sed...* (verset 18). Ce ne sont pas les éloges qu'on fait de soi qui attestent le vrai mérite, mais les louanges qui viennent de Dieu; or, Dieu les donne par les succès qu'il accorde à ses ministres. — *Probatas, δόκιμος*: celui qui a subi l'épreuve à son avantage.

§ II. — Paul fait directement son éloge, en se comparant aux faux apôtres de Corinthe. XI, 1-XII, 18.

Comme l'a fort bien dit saint Jean Chrysostome (à propos de x, 1), cette épître tout entière

consiste en un panégyrique de saint Paul; mais nulle part l'apôtre ne se glorifie d'une manière si ouverte et si complète que dans ces pages particulièrement éloquentes. Après avoir longtemps hésité, il en a arrive enfin, — mais avec quelles précautions oratoires et avec quelles formules modestes! (cf. XI, 1, 11, 12, 17, 18, 30; XII, 1, etc.) — à établir entre lui et ses contradicteurs un parallèle destiné moins à le glorifier lui-même qu'à confondre ceux-ci. Après un court exorde, XI, 1-6, il se vante tour à tour de la gratuité de sa prédication, XI, 7-15, de ses travaux apostoliques incomparables, XI, 16-33, et des faveurs divines dont il avait été l'objet, XII, 1-10; puis il récapitule, et il conclut par quelques lignes affectueuses, XII, 11-18.

1<sup>o</sup> Introduction. XI, 1-6.

CHAP. XI. — 1-4. Paul allègue, en s'excusant, la nécessité où on l'a mis de faire son propre éloge. — *Utinam sustineretis...* Il vient d'établir (comp. x, 17-18) un excellent principe relativement aux louanges personnelles. Mais voici qu'il va aussitôt l'enfreindre en apparence, puisqu'il se glorifiera de son travail et des dons divins: c'est pour cela qu'il s'excuse tout d'abord auprès de ses lecteurs, appelant son entreprise une « folie » (*insipientiæ, ἀποσύντης*). — *Modicum quid...* D'après un certain nombre de manuscrits grecs: (Puissez-vous me supporter) un peu (c.-à-d., pendant quelques instants), sous le rapport de ma folie. — *Sed et supportate...* Paul justifie cette demande en ajoutant: *Emulator enim...* Sa conduite envers les Corinthiens lui donnait le droit de faire appel à leur patience. Il est moins bien de traduire le verbe grec ἀνέχεσθε par le présent de l'indicatif: Mais (je vois que déjà) vous me supportez. — Recourant à une métaphore expressive, employée plusieurs fois dans l'évangile (cf. Matth. IX, 15; XXV, 1 et ss.; Joan. III, 29, etc.; voyez aussi Rom. VII, 4; Eph. V, 15 et ss.; Apoc. XIX, 7 et ss.), Paul compare Jésus-Christ à un fiancé, l'Église de Corinthe à une vierge qui lui

2. *Æmulor enim vos Dei æmulatione; despondi enim vos uni viro virginem castam exhibere Christo.*

3. *Timeo autem, ne sicut serpens Hevam seduxit astutia sua, ita corrumpantur sensus vestri, et excidant a simplicitate quæ est in Christo.*

4. *Nam si is qui venit, alium Christum prædicat quem non prædicavimus, aut alium spiritum accipitis quem non accepistis, aut aliud evangelium quod non recepistis, recte pateremini.*

5. *Existimo enim nihil me minus fecisse a magnis apostolis.*

2. Car je suis jaloux de vous d'une jalousie de Dieu; en effet, je vous ai fiancés à un unique époux, au Christ, pour vous présenter à lui comme une vierge pure.

3. Mais je crains que, de même que le serpent séduisit Ève par sa ruse, ainsi vos esprits ne se corrompent, et ne se détournent de la simplicité qui est dans le Christ.

4. Car si quelqu'un venait vous prêcher un autre Christ que celui que nous vous avons prêché, ou si vous receviez un autre esprit que celui que vous avez reçu, ou un autre évangile que celui que vous avez accueilli, vous le supporteriez fort bien.

5. J'estime cependant que je n'ai rien fait de moins que ces grands apôtres.

est destinée, lui-même au paranymphe qui a négocié le mariage : *despondi enim*... Or, il voudrait remettre la fiancée toute pure entre les mains de son céleste époux, à l'époque du second avènement de Notre-Seigneur : *virginem castam exhibere*... On comprend que, dans ces circonstances, il soit, selon toute la force de l'expression, « jaloux » au sujet de Corinthe, aussi jaloux que pouvait l'être l'époux lui-même. — *Dei æmulatione*... D'une jalousie semblable à celle de Dieu. En effet, dans l'Ancien Testament, l'alliance qui existait entre Jéhovah et la nation israélite est souvent présentée sous la figure d'un mariage, et l'Époux divin garde avec un soin jaloux celle qu'il s'est unie. Cf. Is. liv, 5 et lxxii, 5; Jer. iii, 1 et ss.; Ez. xvi, 8 et ss.; Os. ii, 18-19, etc. — *Timeo autem*... (vers. 3). C'est cette crainte, malheureusement trop fondée, qui excitait la jalousie de l'apôtre. — *Sicut serpens Hevam*... L'exemple ne pouvait pas être mieux choisi, car Ève, au moment où elle fut tentée, était la chaste fiancée d'Adam. Cf. Gen. iii, 1 et ss. — *Ita... sensus* (*νοήματα*, vos pensées)... A l'égard de l'Église de Corinthe, les séducteurs n'étaient autres que les faux docteurs contre lesquels saint Paul va se défendre avec une si vive énergie. Ils avaient corrompu les pensées par leur enseignement erroné, subversif. Comp. le vers. 4. — *Et excidant* (ces deux mots ont été ajoutés par le traducteur latin) *a simplicitate*... Cette simplicité, cette conduite semblable à celle d'Ève, est opposée à l'astuce soit du serpent tentateur, soit des faux apôtres. De nombreux et d'excellents manuscrits grecs portent : de la simplicité et de la pureté. — *In Christo*. D'après le texte original : envers le Christ. — *Nam st*... (vers. 4). La métaphore disparaît, et l'auteur exprime en termes directs ce qui l'effraye dans les Corinthiens : ils sont faibles et faciles à séduire. — L'expression *ts qui venit* (*ὁ ἐρχόμενος*) est collective et équivalente à « *quicumque venit* ». — *Alium Christum* (dans le grec : un autre Jésus) *prædicat*. Les apôtres mensongers de

Corinthe prétendaient donc que Paul n'avait pas prêché le vrai Christ historique, et ils s'arrogeaient le droit d'en tracer un portrait plus exact. Ils affirmèrent de même qu'ils étaient seuls capables de communiquer réellement l'Esprit-Saint aux fidèles (*aut alium spiritum*...), et d'annoncer l'évangile authentique, évangile tout différent de celui de saint Paul (*aut aliud*...). — *Recte pateremini* (*καλῶς ἀνείχεσθε*). Après l'emploi du temps présent tout le long de la phrase (« *prædicat, accipitis* »), on s'attendrait à lire : « *recte patimini* ». Mais l'apôtre voulait précisément éviter de rendre le reproche trop ouvert et trop dur; c'est pourquoi il ne dit pas d'une manière positive que les Corinthiens se sont laissés séduire. L'adverbe *καλῶς*, « *recte, praeclare* », est très ironique. — La plupart des anciens commentateurs ont pensé que saint Paul, dans ce verset 4, ferait à dessein une hypothèse qu'il savait être fautive, afin de mettre en garde, « *per deductionem ad absurdum* », les chrétiens de Corinthe contre les prédicateurs pervers : Si quelque docteur vous prêchait un autre Jésus, s'il vous transmettait l'Esprit-Saint avec de meilleurs dons, ... vous auriez raison de le bien accueillir; mais défiez-vous, car de tels docteurs n'existent pas. Cette explication a le tort de regarder comme une hypothèse ce qui n'était qu'un fait trop réel.

5-6. Le thème à développer. — *Existimo... me*... « Le discours devient de plus en plus personnel. » Paul va justifier son blâme ironique du vers. 4<sup>b</sup>, en démontrant qu'il est, lui, de beaucoup supérieur aux faux docteurs de Corinthe. — *Nihil... minus fecisse*. D'après le grec : (Je pense) n'avoir été inférieur en rien. Cette formule dit plus. Cf. xii, 11. — *A magnis apostolis*. Ici encore, le texte original est plus expressif : *τῶν ὑπερίαν ἀποστόλων*, « *ab* (ils qui sont) *supra modum apostoli* ». La locution est presque intraduisible en français : les archi-apôtres, pourrait-on dire. On le voit, c'est là une appellation très mordante, par laquelle saint

6. Si je suis inhabile sous le rapport de la parole, je ne le suis pas pour la science; mais nous nous sommes fait connaître parmi vous en toutes choses.

7. Est-ce que j'ai fait une faute, en m'humiliant moi-même, afin que vous fussiez élevés, lorsque je vous prêchais gratuitement l'évangile de Dieu?

8. J'ai dépouillé les autres églises, en recevant d'elles un salaire, pour vous servir.

9. Et quand j'étais parmi vous, et que je me trouvais dans le besoin, je n'ai été à charge à personne; car les frères

6. Nam etsi imperitus sermone, sed non scientia; in omnibus autem manifestati sumus vobis.

7. Aut numquid peccatum feci, me ipsum humilians, ut vos exaltemini? quoniam gratis evangelium Dei evangelizavi vobis.

8. Alias ecclesias expoliavi, accipiens stipendium ad ministerium vestrum.

9. Et cum essem apud vos, et egerem, nulli onerosus fui; nam quod mihi deerat, suppleverunt fratres qui venerunt

Paul désigne ses adversaires, qui prétendaient surpasser en dignité, en vertus, tous les autres prédicateurs de l'évangile. Suivant les anciens interprètes, les mots « supra modum apostoli » devraient être pris en bonne part, comme s'ils étaient synonymes de « prægrandes apostoli », et ils représenteraient les principaux membres du collège apostolique, tels que saint Pierre, saint Jean, saint Jacques. Les commentateurs modernes et contemporains ont abandonné pour la plupart ce sentiment, qui ne s'harmonise point avec le contexte. En effet, dans tout ce paragraphe, saint Paul se met en parallèle avec les faux docteurs judaisants, ses adversaires (voyez en particulier le vers. 13), et nullement avec les apôtres proprement dits. D'ailleurs, la formule est trop évidemment ironique pour convenir aux vrais ministres de Jésus-Christ. Cf. XII, 11<sup>b</sup>. C'est une très légitime indignation qui l'a inspirée à notre auteur. — *Nam etsi...* (vers. 6). Paul commence son panegyrique par une humble concession : *imperitus sermone* (ἰδιώτης τῷ λόγῳ). Cf. I Cor. II, 1 et ss. Et pourtant ses lettres, comme ses discours, rendent souvent témoignage à la vigueur de son éloquence, de sorte que saint Jérôme l'appelle à juste titre « flumen eloquentiæ » (voyez saint Augustin, *de Doctr. christ.*, IV, 6 et ss.). Mais il veut parler ici du talent oratoire tel qu'il plaisait aux Grecs et qu'il était exercé parmi eux; or, la simplicité tout évangélique de saint Paul ne s'accoutumait pas avec cet art et ces recherches raffinées. — *Scientia* : la connaissance intime des vérités chrétiennes. — *In omnibus*. Le grec répète ces mots deux fois de suite, d'abord au singulier, ἐν παντί, puis au pluriel, ἐν παντι : en tout et en toutes choses. C.-à-d., dans chaque acte isolé de sa conduite, et dans tout l'ensemble. — *Manifestati... vobis*. Paul s'était manifesté aux Corinthiens tel qu'il était en réalité; ils pouvaient tous rendre hommage à sa sincérité.

2<sup>o</sup> Première partie de l'éloge de saint Paul : son désintéressement dans l'exercice de son ministère. XI, 7-15.

Dans sa première épître aux Corinthiens, IX, 1-14, l'apôtre avait démontré son droit de vivre

aux dépens de ceux qu'il évangélisait; mais en même temps il avait affirmé hautement son principe de ne point user de ce droit (I Cor. IX, 15 et ss.; cf. II Thess. III, 7-9). Il revient ici sur ce principe et sur la conduite qu'il lui dictait, afin de prouver sa supériorité sur les faux docteurs.

7-9. Comment il a agi à Corinthe sous ce rapport. — *Aut. C.-à-d.* : Le fait que je vais signaler est-il une preuve que je suis un apôtre d'ordre inférieur? — *Peccatum feci...*? Il y a de l'indignation et en même temps de l'amertume dans cette interrogation pleine de vie. — *Me... humilians*. En vue de pourvoir à ses besoins, Paul s'était assujéti à un travail manuel assidu et pénible; en cela il s'était abaissé, d'après l'appréciation ordinaire des hommes. Les Corinthiens, au contraire, avaient été exaltés, puisque l'apôtre les avait fait monter des abîmes du paganisme et du péché aux sublimes hauteurs de la foi et de la sanctification. — *Quantam gratis...* C'est l'idée principale, qui domine toute la série des vers. 7-15. — *Alias ecclesias...* (vers. 8). Rapprochement saisissant. Les autres Églises que Paul avait pour ainsi dire pillées et dépouillées (*expoliavi*, hyperbole dramatique) étaient sans doute celles de Macédoine. Cf. Phil. IV, 15. — *Stipendium, ὀψώνιον* : une solde. Cf. Rom. V, 23. — *Ad ministerium vestrum*. C.-à-d. : pour vaquer à votre service, pour être capable de remplir mon ministère auprès de vous. — *Cum essem... et egerem* (vers. 9). Le livre des Actes, XVIII, 3, raconte que saint Paul, durant son premier séjour à Corinthe, avait repris son métier de fabricant de tentes pour gagner sa vie; mais, occupé comme il l'était par ses fonctions d'apôtre, il lui était impossible de travailler suffisamment de ses mains pour se mettre à l'abri du besoin. Rien de plus touchant que ce détail, « et egerem ». — *Nulli onerosus...* Il n'avait importuné personne, comme dit le grec; il n'avait rien demandé aux chrétiens de Corinthe. S'il avait accepté alors quelques subsides, ils venaient d'ailleurs : *nam quod mihi...* — *Fratres qui venerunt...* Vraisemblablement Silas et Timothée, d'après Act. XVIII, 5. — *In omnibus sine...* A tous égards Paul a pris soin de n'être à charge

a Macedonia; et in omnibus sine onere me vobis servavi, et servabo.

10. Est veritas Christi in me, quoniam hæc gloriatio non infringetur in me in regionibus Achaïæ.

11. Quare? Quia non diligo vos? Deus scit.

12. Quod autem facio, et faciam, ut amputem occasionem eorum qui volunt occasionem, ut in quo gloriantur, inveniantur sicut et nos.

13. Nam ejusmodi pseudoapostoli sunt operarii subdoli, transfigurantes se in apostolos Christi.

14. Et non mirum, ipse enim Satanæ transfiguratur se in angelum lucis.

15. Non est ergo magnum si ministri

venus de Macédoine ont suppléé à ce qui me manquait; et en toutes choses je me suis gardé avec soin de vous être à charge, et je m'en garderai encore.

10. J'en atteste la vérité du Christ qui est en moi: cette gloire ne me sera pas ravie dans les contrées de l'Achaïe.

11. Pourquoi? Parce que je ne vous aime pas? Dieu le sait.

12. Mais ce que je fais, je le ferai encore, pour ôter une occasion à ceux qui cherchent une occasion, afin qu'ils soient trouvés tels que nous dans les choses dont ils se glorifient.

13. Car de tels hommes sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, qui se transforment en apôtres du Christ.

14. Et cela n'est pas étonnant, car Satan lui-même se transforme en ange de lumière.

15. Il n'est donc pas étrange que ses

à aucun des Corinthiens. — Les mots *et servabo* servent de transition à la pensée qui est développée dans les versets suivants.

10-12. Raison pour laquelle l'apôtre est décidé à continuer de rendre sa prédication gratuite. — *Est veritas...* Attestation solennelle, qui signifie: Je vous déclare au nom de la vérité du Christ qui habite en moi. Saint Paul avait conscience d'être étroitement uni à son Maître, et Jésus-Christ est la vérité incarnée. — *Hæc gloriatio*: la gloire de prêcher gratuitement l'évangile. — *Non infringetur...* A la lettre dans le grec: Ne sera pas obstruée en ce qui me concerne. Après les mots *οὐ φραγήσεται*, il faut sous-entendre *τὸ στόμα*, la bouche (cf. Rom. III, 19, etc.). La gloire en question est personnelle, et il est affirmé d'elle qu'on ne lui fermera pas la bouche de vive force. — *In regionibus Achaïæ*. Par conséquent à Corinthe. Cf. I, 1<sup>o</sup>, etc.

— *Quare?* A cette question (vers. 11), saint Paul répond d'abord négativement: sa conduite ne provient pas d'un manque d'affection. — *Quia non diligo...?* Cette autre interrogation accentue fortement la pensée. — L'assertion *Deus scit* déborde de tendresse, et n'est pas moins persuasive qu'une page entière de protestations d'amitié. — *Quod autem...* (vers. 12). C'est la réponse positive, la vraie raison de ce projet bien arrêté dans l'esprit de Paul (*et faciam*).

— *Ut amputem...* S'il avait consenti à accepter quelque rémunération pour son ministère, ses ennemis, qui faisaient payer grassement le leur, n'auraient pas manqué de se prévaloir de son exemple, afin de pouvoir satisfaire plus amplement encore leur cupidité. Paul voulait donc enlever ce prétexte à ces hypocrites, les contraindre de l'imiter lui-même et de pratiquer un désintéressement réel, quelque forcé. — *In quo gloriantur*. Le sens de ces mots est assez difficile à déterminer. Ils se rapportent, d'après

quelques interprètes, au désintéressement dont les docteurs judaïsants faisaient parade, sans le pratiquer. Selon d'autres, au contraire, aux subventions qu'ils se faisaient distribuer; ou bien, au ministère apostolique en général, à la prétention de ressembler à saint Paul en toutes choses, etc. La première opinion s'adapte mieux au contexte.

13-15. Portrait des faux apôtres de Corinthe. — *Nam...* Paul explique pourquoi il se défie d'eux. Ils sont à jamais stigmatisés par cette description vigoureuse. — *Ejusmodi apostoli sunt...* Il vaut mieux traduire: De tels hommes (οἱ τοιοῦτοι, « isti tales ») sont de faux apôtres, des ouvriers trompeurs, ... — *Subdoli*: des prédicateurs aux intentions perverses, qui ont moins à cœur la gloire de Dieu et la conversion des âmes que leurs intérêts personnels. — Ce qu'ils font pour atteindre leurs fins secrètes: *transfigurantes se in...* (dans le grec: μετασχηματίζουσιν: εἰς..., étant déguisés en apôtres). Ils s'efforcent d'imiter au dehors la conduite des vrais apôtres, quoique leur âme soit remplie de sentiments infâmes. — *Et non mirum...* (verset 14). Rapprochement terrible, qui achève de les caractériser. Il n'est pas étonnant qu'ils puissent réussir parfois à prendre ce masque et à tromper les hommes, puisque Satan, leur maître, sait se déguiser *in angelum lucis*. Cette expression a été très heureusement choisie pour désigner les bons anges. Plongés constamment dans la lumière éblouissante de la divine présence, ils en portent partout avec eux le reflet (cf. Matth. xxviii, 3; Luc. II, 9; Act. XII, 7, etc.). Satan est au contraire l'ange des ténèbres (cf. Eph. VI, 12); mais, pour séduire plus facilement les hommes, il prend par moments les apparences d'un ange de lumière. — *Non est ergo...* (vers. 15). Conclusion de ce raisonnement « a majori ad minus ». — *Ministri*

ministres se transforment en ministres de justice ; mais leur fin sera conforme à leurs œuvres.

16. Je le répète : que personne ne pense que je suis insensé, ou du moins recevez-moi comme un insensé, afin que je me glorifie aussi un peu ;

17. ce que je dis sur ce sujet de ma gloire, je ne le dis pas selon Dieu, mais comme un insensé.

18. Puisque beaucoup se glorifient selon la chair, je me glorifierai moi aussi.

19. Car vous supportez volontiers les insensés, étant vous-mêmes sages.

20. Vous souffrez, en effet, qu'on vous asservisse, qu'on vous dévore, qu'on prenne *votre bien*, qu'on vous traite avec hauteur, qu'on vous frappe au visage.

ejus transfigurentur velut ministri justitiæ ; quorum finis erit secundum opera ipsorum.

16. Iterum dico (ne quis me putet insipientem esse, alioquin velut insipientem accipite me, ut et ego modicum quid glorier),

17. quod loquor, non loquor secundum Deum, sed quasi in insipientia, in hac substantia gloriæ.

18. Quoniam multi gloriantur secundum carnem, et ego gloriabor.

19. Libenter enim suffertis insipientes, cum sitis ipsi sapientes.

20. Sustinetis enim si quis vos in servitute redigit, si quis devorat, si quis accipit, si quis extollitur, si quis in faciem vos cædit.

*ejus*. Paul nomme ainsi les faux apôtres dont il continue de tracer le portrait. — *Ministri justitiæ*. C.-à-d. les vrais prédicateurs de l'évangile, qui transmettent aux hommes, en les amenant à la foi, la justice apportée par le Christ. — *Quorum finis...* Si les faux missionnaires parviennent à tromper les hommes, ils ne trompent pas Dieu, qui les traitera, au jour du jugement général, avec une juste sévérité. Cf. III, 10 ; I Cor. III, 17, etc.

3<sup>e</sup> Seconde partie de l'éloge personnel de Paul : énumération glorieuse de ses travaux apostoliques et de ses souffrances pour le Christ. XI, 16-33.

16-21. Avant d'aborder ce thème, il s'excuse de nouveau, sous une forme ironique, d'être obligé de se recommander ainsi lui-même. — L'adverbe *iterum* nous reporte au vers. 1, et à la prière que saint Paul adressait aux Corinthiens de le supporter tandis qu'il allait proclamer sa propre louange. — D'après la ponctuation de la Vulgate, les mots *ne quis... glorier* sont placés entre parenthèses, de sorte que le vers. 17 se rattache directement au verbe *dico*. Mais il vaut mieux, à la suite des anciens interprètes grecs et latins, mettre deux points après ce verbe et un point à la fin du vers. 16, puis supprimer la parenthèse et commencer une nouvelle phrase avec le vers. 17. Le sens devient ainsi plus clair : Je dis de nouveau : Que personne ne me prenne pour un insensé ; sinon, prenez-moi pour un insensé, afin que moi aussi je me vante un peu. L'apôtre veut dire : Seuls les insensés chantent leurs propres louanges ; cependant, ne me jugez pas comme tel si je me glorifie devant vous, car j'ai de bonnes raisons pour le faire. Si vous voulez m'accuser quand même de folie, libre à vous, pourvu que vous m'écoutez. — *Et ego* : à la manière des faux apôtres. — *Quod loquor, non...* (vers. 17). C'est le développement des mots « velut insipientem accipite me ». Paul n'ignore point que ce qu'il va faire n'est pas *secundum Deum* (le grec a « Domnum », le Seigneur), car Jésus-Christ

a instamment recommandé à ses disciples la pratique de l'humilité (cf. Matth. XIX, 20 ; Luc. XVII, 10, etc.) ; il sait que c'est plutôt un acte de folie (*quasi in insipientia*), indigne par là-même d'un homme sensé. — Les mots *in hac substantia...* dépendent de « quod loquor » et signifient : en cette matière de vanterie (« glorifications », au lieu de *gloriæ*). Ce que je dis sur ce point, je ne le dis pas selon Dieu, mais... — *Quoniam...* (vers. 18). Première raison pour laquelle Paul se croit en droit de faire son éloge : ses ennemis de Corinthe, désignés collectivement par l'adjectif *multi*, font à tout instant le leur ; pourquoi ne les imiterait-il pas pour cette fois ? — *Secundum carnem*, C.-à-d., se glorifier d'avantages purement extérieurs et accidentels, comme la naissance, la science, l'estime d'autrui, etc. — *Et ego gloriabor* : à savoir, de cette même manière, selon la chair. Comp. le vers. 22, où l'apôtre se vante d'appartenir à la race juive. — *Libenter enim...* Seconde raison, qui est en même temps une excuse (versets 19-21). L'ironie devient encore plus piquante. Les Corinthiens sont, à cause de leur grande sagesse (*cum... ipsi sapientes* ; cf. I Cor. IV, 8), de si excellentes gens, qu'ils font preuve d'une admirable patience envers les insensés. Ils supporteront donc Paul lui-même, est-il les apparences d'un insensé. C'est, en effet, un signe de sagesse que de savoir endurer les sottises. Or, à Corinthe, on supporte non seulement la folie en paroles, mais même les mauvais traitements du caractère le plus humiliant : *sustinetis enim...* (vers. 20). — *Si quis... si... si...* Ces divers traits, dont l'accumulation est très éloquent, contiennent tout à la fois un blâme très sévère à l'adresse des Corinthiens, qui se laissaient outrager ainsi par des hommes vils, et une description très sarcastique de la conduite des docteurs judaisants. Car c'étaient ces derniers qui réduisaient les fidèles à l'esclavage par leur esprit de domination, qui les dévoraient par leur amour du lucre, qui s'emparaient d'eux par la

21. Secundum ignobilitatem dico, quasi nos infirmi fuerimus in hac parte. In quo quis audet (in insipientia dico), audeo et ego.

22. Hebræi sunt; et ego. Israelitæ sunt; et ego. Semen Abrahæ sunt; et ego.

23. Ministri Christi sunt (ut minus sapiens dico); plus ego : in laboribus

21. Je le dis à ma honte, comme si nous avons été faibles sur ce point. Mais ce que peut oser quelqu'un (je parle en insensé), je l'ose moi aussi.

22. Sont-ils Hébreux? Moi aussi. Sont-ils Israélites? Moi aussi. Sont-ils de la race d'Abraham? Moi aussi.

23. Sont-ils ministres du Christ? (Je parle bien peu en sage.) Je le suis plus

russe (si quis accipit), qui donnaient un libre cours à leur orgueil (extollitur) et à leur violence tyrannique (in faciem vos...). — *Secundum ignobilitatem...* (vers. 21). Saint Paul, plus ironique que jamais, avoue « à sa honte » qu'il a fait preuve de faiblesse sur tous ces points (quasi infirmi... in hac...), n'ayant pas cherché à s'imposer, n'ayant jamais affecté des airs de despote, etc. — Mais, puisque ce genre plaît aux Corinthiens, il prend bravement son parti, et il va se montrer aussi audacieux que ses adversaires (in quo quis..., et ego). Il ajoute néanmoins pour la troisième fois (comp. les vers. 1, 16-17) qu'il a conscience, en agissant ainsi, de faire un acte de folie (in insipientia...).

22-23. Les « états de service » de saint Paul. Après toutes ces hésitations, l'apôtre arrive enfin à son éloge proprement dit, « le plus merveilleux fragment qui ait été jamais inséré dans une biographie ». La louange porte sur deux points distincts : la nationalité juive dont se targuaient aussi les ennemis de Paul, vers. 22, puis son ministère apostolique, vers. 23-23. Ce second point est beaucoup plus développé que le premier. Sous le rapport du judaïsme, saint

peuple spécial de Jéhovah (cf. Rom. ix, 4-5); le troisième, comme héritiers des espérances messianiques, qui avaient été rattachées à Abraham (cf. Rom. xi, 1 et ix, 7; Gal. iii, 16, etc.). Les trois questions, posées brièvement coup sur coup, et les trois réponses plus brèves encore (et ego), communiquent à ce passage une vigueur particulière. Il ressort très évidemment de ces détails que les adversaires de Paul à Corinthe étaient judaïsants. — *Ministri Christi...* (verset 23). Des avantages conférés par la nature, l'apôtre passe à ceux qu'il tenait de la grâce, et spécialement à l'immense privilège du ministère évangélique. Cette fois, il ne répond pas seulement : « Et ego »; mais, avec une noble fertilité : *Plus ego*. Il a montré naguère (comp. les vers. 13-15) que ses adversaires n'étaient que de faux apôtres et les ministres de Satan. Il n'admet donc nullement ici qu'ils soient en réalité des ministres du Christ; mais il parle d'après leurs prétentions exorbitantes : Supposé qu'ils soient, comme ils ont l'audace de le dire, les représentants de Jésus-Christ, je le suis davantage encore. — Une formule d'humilité, plus expressive que les précédentes, accompagne cet éloge (ut minus sapiens...). A la lettre, d'après le grec : « De l'irans loquer », je parle follement. — La vérité de l'assertion « Pius ego » est attestée par la « brillante énumération des incidents variés, surtout pénibles, pleins d'angoisse, de soucis et de dangers, de la longue carrière apostolique que Paul avait déjà traversée et qui continuait encore ». Ces traits nombreux, jetés rapidement l'un après l'autre, montrent combien de lacunes présente le récit des Actes des apôtres en ce qui concerne la biographie de saint Paul, puisque la plupart d'entre eux ne sont mentionnés qu'ici même. Sous le rapport du style, la construction est très variée, souvent irrégulière, par suite de l'émotion de l'écri-



Decollation d'un martyr. (D'après un ancien ivoire.)

Paul est au moins l'égal de ses adversaires; sous celui de l'apostolat, il les dépasse incomparablement. — *Hebræi, Israelitæ, semen Abrahæ* (vers. 22). Trois titres d'honneur, rangés en gradation ascendante. Le premier désigne simplement les Juifs au point de vue de la nationalité; le second les représente comme le

vain. — *In laboribus* (le grec dit « abundantius », au lieu de *plurimis*). La pensée est d'abord très générale, portant sur tout l'ensemble des travaux de l'apôtre. — *In carceribus*. Cf. Act. xvi, 23; xxii, 23 et ss. D'après le témoignage du pape saint Clément, I Cor. v, Paul aurait subi sept fois la prison. — *In plagiis...*, *in mortibus...* Ces deux

21. Secundum ignobilitatem dico, quasi nos infirmi fuerimus in hac parte. In quo quis audet (in insipientia dico), audeo et ego.

22. Hebræi sunt; et ego. Israelitæ sunt; et ego. Semen Abrahæ sunt; et ego.

23. Ministri Christi sunt (ut minus sapiens dico); plus ego : in laboribus

21. Je le dis à ma honte, comme si nous avions été faibles sur ce point. Mais ce que peut oser quelqu'un (je parle en insensé), je l'ose moi aussi.

22. Sont-ils Hébreux? Moi aussi. Sont-ils Israélites? Moi aussi. Sont-ils de la race d'Abraham? Moi aussi.

23. Sont-ils ministres du Christ? (Je parle bien peu en sage.) Je le suis plus

ruse (si quis accipit), qui donnaient un libre cours à leur orgueil (exaltitior) et à leur violence tyrannique (in faciem vos...). — *Secundum ignobilitatem...* (vers. 21). Saint Paul, plus ironique que jamais, avoue « à sa honte » qu'il a fait preuve de faiblesse sur tous ces points (quasi infirmi... in hac...), n'ayant pas cherché à s'imposer, n'ayant jamais affecté des airs de despote, etc. — Mais, puisque ce genre plait aux Corinthiens, il prend bravement son parti, et il va se montrer aussi audacieux que ses adversaires (in quo quis..., et ego). Il ajoute néanmoins pour la troisième fois (comp. les vers. 1, 16-17) qu'il a conscience, en agissant ainsi, de faire un acte de folie (in insipientia...).

22-23. Les « états de service » de saint Paul. Après toutes ces hésitations, l'apôtre arrive enfin à son éloge proprement dit, « le plus merveilleux fragment qui ait été jamais inséré dans une biographie ». La louange porte sur deux points distincts : la nationalité juive dont se targuaient aussi les ennemis de Paul, vers. 22, puis son ministère apostolique, vers. 23-33. Ce second point est beaucoup plus développé que le premier. Sous le rapport du judaïsme, saint

peuple spécial de Jéhovah (cf. Rom. ix, 4-5); le troisième, comme héritiers des espérances messianiques, qui avaient été rattachées à Abraham (cf. Rom. ix, 1 et ix, 7; Gal. iii, 16, etc.). Les trois questions, posées brièvement coup sur coup, et les trois réponses plus brèves encore (et ego), communiquent à ce passage une vigueur particulière. Il ressort très évidemment de ces détails que les adversaires de Paul à Corinthe étaient judaïsants. — *Ministri Christi...* (verset 23). Des avantages conférés par la nature, l'apôtre passe à ceux qu'il tenait de la grâce, et spécialement à l'immense privilège du ministère évangélique. Cette fois, il ne répond pas seulement : « Et ego »; mais, avec une noble fierté : *Plus ego*. Il a montré naguère (comp. les vers. 13-15) que ses adversaires n'étaient que de faux apôtres et les ministres de Satan. Il n'admet donc nullement ici qu'ils soient en réalité des ministres du Christ; mais il parle d'après leurs prétentions exorbitantes : Supposé qu'ils soient, comme ils ont l'audace de le dire, les représentants de Jésus-Christ, je le suis davantage encore. — Une formule d'humilité, plus expressive que les précédentes, accompagne cet éloge (ut minus sapiens...). A

la lettre, d'après le grec : « Dehirsans loquor », je parle follement. — La vérité de l'assertion « Plus ego » est attestée par la « brillante énumération des incidents variés, surtout pénibles, pleins d'angoisse, de soucis et de dangers, de la longue carrière apostolique que Paul avait déjà traversée et qui continuait encore ». Ces traits nombreux, jetés rapidement l'un après l'autre, montrent combien de lacunes présente le récit des Actes des apôtres en ce qui concerne la biographie de saint Paul, puisque la plupart d'entre eux ne sont mentionnés qu'ici même. Sous le rapport du style, la construction est très variée, souvent irrégulière, par suite de l'émotion de l'écri-



Decollation d'un martyr. (D'après un ancien ivoire.)

Paul est au moins l'égal de ses adversaires; sous celui de l'apostolat, il les dépasse incomparablement. — *Hebræi, Israelitæ, semen Abrahæ* (vers. 22). Trois titres d'honneur, rangés en gradation ascendante. Le premier désigne simplement les Juifs au point de vue de la nationalité; le second les représente comme le

vain. — *In laboribus* (le grec dit « abundantibus », au lieu de *plurimis*). La pensée est d'abord très générale, portant sur tout l'ensemble des travaux de l'apôtre. — *In carceribus*. Cf. Act. xvi, 23; xxii, 23 et ss. D'après le témoignage du pape saint Clément, *I Cor. v*, Paul aurait subi sept fois la prison. — *In plagis...*, *in mortibus...* Ces deux

encore : *j'ai souffert* plus de travaux, plus de prisons, des coups sans mesure; j'ai été souvent en danger de mort.

24. J'ai reçu des Juifs, cinq fois, quarante coups de fouet moins un;

25. trois fois j'ai été battu de verges, j'ai été lapidé une fois, j'ai fait trois fois naufrage, j'ai passé un jour et une nuit au fond de la mer.

26. J'ai été souvent en voyage, dans des périls sur les fleuves, des périls provenant des voleurs, des périls de la part de ma nation, des périls de la part des païens, des périls dans les villes, des périls dans le désert, des périls sur mer, des périls parmi les faux frères;

27. dans le travail et la fatigue, dans des veilles nombreuses, dans la faim et la soif, dans des jeûnes nombreux, dans le froid et la nudité.

28. Outre ces *maux* qui sont extérieurs, il y a ce qui me préoccupe chaque jour, le soin de toutes les églises.

plurimis, in carceribus abundantius, in plagis supra modum, in mortibus frequentior.

24. A Judæis quinquies, quadragenas, una minus, accepi;

25. ter virgis cæsus sum, semel lapidatus sum, ter naufragium feci, nocte et die in profundo maris fui,

26. in itineribus sæpe : periculis fluminum, periculis latronum, periculis ex genere, periculis ex gentibus, periculis in civitate, periculis in solitudine, periculis in mari, periculis in falsis fratribus;

27. in labore et ærumna, in vigiliis multis, in fame et siti, in jejuniis multis, in frigore et nuditate.

28. Præter illa quæ extrinsecus sunt, instantia mea quotidiana, sollicitudo omnium ecclesiarum.

détails sont justifiés par quelques exemples dans les vers. 24-25. — *A Judæis quinquies...* L'apôtre avait donc été flagellé cinq fois par les Juifs, constamment exaspérés contre lui. Le trait *quadragenas* (scil. « plagas ») *una minus...* est très conforme à ce que nous apprend l'archéologie judaïque au sujet de la flagellation. La loi (cf. Deut. xxv, 3) prescrivait quarante coups de fouet; mais, par crainte de dépasser ce chiffre, on se contentait de trente-neuf coups (voyez Joseph, *Ant.*, iv, 8, 21 et 23). — *Ter virgis...* (vers. 25). Le supplice de la bastonnade, infligé par les Romains. Cf. Act. xvi, 22, où un de ces trois cas est raconté. — *Semel lapidatus...* : à Lystris, en Lycaonie. Cf. Act. xiv, 18. — *Ter naufragium...* Le naufrage raconté en termes si dramatiques à la fin du livre des Actes, xxvii, 41 et ss., n'eut lieu que plusieurs années après la composition de cette épître. — *Nocte et die* (*νυκθήμερον*)... Fait très extraordinaire, dont nous ignorons les circonstances et l'occasion. Le mot *maris* n'est pas représenté dans le grec, qui dit seulement : ἐν τῷ βυθῷ, *in profundo*; c.-à-d., « in mari ». On a conjecturé que l'apôtre ferait allusion à une préservation miraculeuse dont il aurait été l'objet : opinion peu probable, comme le pensait déjà saint Jean Chrysostome, car cette partie de la description ne paraît signaler que des faits naturels. Il est donc préférable de supposer que saint Paul fut ballotté sur les flots, en pleine mer, pendant vingt-quatre heures consécutives, soutenu peut-être par une épave. — *In itineribus...* (vers. 26). Ces mots reprennent l'énumération momentanément interrompue par les détails subsidiaires donnés dans les vers. 24 et 25. Les Actes racontent, à partir du chap. xiii, trois grands voyages apostoliques

de saint Paul, et nous donnent une idée des fatigues sans nombre qu'il y endura, surtout à une époque où l'on voyageait presque toujours à pied, par de mauvais chemins et au milieu de périls incessants. — L'apôtre signale rapidement huit sortes de dangers qu'il courut durant ses fréquents voyages : *periculis fluminum*, ... *latronum*, etc. — *Ex genere* : de la part de ceux de sa race, les Juifs, par opposition aux païens, *ex gentibus*. — *In civitate*. Par exemple, à Damas, à Jérusalem, à Éphèse, dans les villes de Lycaonie, de Macédoine, d'Achaïe, etc. — *In solitudine* : dans les régions désertes. — *In falsis fratribus* : de la part des chrétiens judaïsants. Cf. Gal. ii, 4, etc. — *In labore et...* (vers. 27). Lorsque, après ses voyages sur terre et sur mer, Paul s'arrêtait dans une ville pour prêcher, il trouvait, indépendamment de ses travaux apostoliques, la pauvreté qui l'attendait, avec les labeurs et les ennuis qui lui sont inhérents. — *Jejuniis*. Sans doute des jeûnes volontaires, imposés par la piété, par contraste avec les privations qui provenaient de l'indigence (*in fame et...*, *in frigore...*). — *Præter...* (vers. 28). « Aux souffrances physiques et aux dangers matériels se joignaient encore les soucis moraux, les fatigues de l'esprit. » — *Illæ quæ extrinsecus...* Plus simplement dans le grec : (Sans compter) les autres choses. C'est une formule d'abréviation. Paul aurait pu ajouter beaucoup d'autres détails à ceux qui précèdent; il se contente de signaler encore les sollicitudes du pasteur. — *Instantia mea*. C.-à-d., mon application perpétuelle. La meilleure leçon du grec est ἐπίστασις, « incursio » (cf. II Mach. vi, 3) ou « incursus » (comme traduit ici-même saint Augustin); par conséquent, l'irruption, l'inva-

29. Quis infirmatur, et ego non infirmor? quis scandalizatur, et ego non uror?

30. Si gloriari oportet, quæ infirmitatis meæ sunt gloriabor.

31. Deus et Pater Domini nostri Jesu Christi, qui est benedictus in sæcula, scit quod non mentior.

32. Damasci præpositus gentis Arætæ regis custodiebat civitatem Damascenorum, ut me comprehenderet;

33. et per fenestram in sporta dimissus sum per murum, et sic effugi manus ejus.

29. Qui est faible sans que je sois faible? qui est scandalisé, sans que je brûle?

30. S'il faut se glorifier, c'est de ce qui fait ma faiblesse que je me glorifierai.

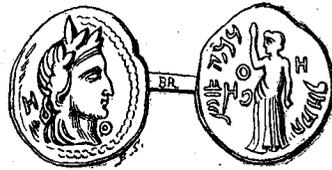
31. Dieu, qui est le Père de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et qui est béni dans tous les siècles, sait que je ne mens pas.

32. A Damas, celui qui était gouverneur du pays pour le roi Arétas, faisait garder la ville des Damacéniens, pour se saisir de moi;

33. et l'on me descendit par une fenêtre dans une corbeille, le long d'une muraille; et c'est ainsi que j'échappai de ses mains.

sion dont je suis l'objet chaque jour. Paul était nécessairement envahi à tout moment par les fidèles, qui venaient lui faire part de leurs peines, de leurs difficultés et de leurs doutes. D'après une variante adoptée par les commentateurs grecs, on lit : ἐπιστάταις, concours tumultueux et hostile. Mais, outre que cette leçon est beaucoup moins garantie, l'apôtre a déjà parlé des périls de son ministère, et il n'y revient pas ici. — *Sollicitudo omnium...* : les préoccupations de tout genre que lui occasionnaient les nombreuses Églises fondées par lui et souvent placées dans des situations difficiles. — *Quis... et ego non...?* Deux exemples (vers. 29), pour indiquer jusqu'où s'étendait cette sollicitude. Ils marquent la profonde sympathie de saint Paul pour les intérêts spirituels non seulement des Églises, mais de chacun des chrétiens qui les composaient. Cf. Act. xx, 31. — *Infirmatur*. Faiblir relativement à la conduite morale. — *Infirmor*. Cf. I Cor. ix, 22. L'affection de l'apôtre le mettait, pour ainsi dire, dans une position semblable à celle du moine de ses frères en péril, et le rendait ingénieux pour découvrir les meilleurs moyens de leur venir en aide. — *Scandalizatur*. Tomber ouvertement dans le péché, comme conséquence de la faiblesse mentionnée ci-dessus. — *Uror* désigne une souffrance aussi violente que celle qui est produite par le feu. — *Si gloriari oportet* (vers. 30). Et il le fallait en effet, puisque ses adversaires l'y avaient forcé. Tous les détails accumulés depuis le vers. 23 démontraient clairement que Paul était un vaillant ministre de Jésus-Christ; mais ils ne témoignaient pas moins de sa faiblesse en tant qu'homme que de sa force. Il en fait lui-même l'aveu (*quæ infirmitatis meæ...*), pour tirer de là un nouveau titre de gloire. Cela encore est un coup indirect porté à ses détracteurs, qui se vantaient de leur prétendue puissance. — Comme ceux-ci mentaient impudemment lorsqu'ils faisaient leur propre éloge, l'apôtre, dans un langage très solennel, prend Dieu à témoin qu'il s'est conformé à la stricte

vérité en traçant le tableau qui précède : *Deus et Pater...* (sur ce titre, voyez I Cor. xv, 24; Eph. 1, 3) *scit quod...* Les mots *qui est benedictus...* sont une doxologie ajoutée par respect au nom divin, à la manière des Juifs. — *Damasci...* (vers. 32). Saint Paul termine l'exposé de ses travaux et de ses souffrances d'apôtre par la mention du tout premier de ses périls, qui remontait aux débuts de son ministère. Saint Luc aussi a raconté ce fait, Act. ix, 23-25 (voyez le commentaire). — *Præpositus gentis*. Dans le grec : l'éthnarque. Titre assez vague en lui-même : à la lettre, le chef du peuple (cf. I Mach. xiv, 47 et xv, 1-2). Il désigne ici le gouverneur placé à la tête de Damas par Arétas (*Arætæ regis*), auquel cette ville appartenait alors. Ce prince était roi des Arabes Nabatéens. Il avait donné sa fille en mariage à Hérode-Antipas; mais celui-ci l'ayant répudiée pour s'unir honteusement à Hérodiade, sa belle-sœur,



Monnaie du roi Arétas.

Arétas déclara la guerre au tétrarque et le vainquit. Antipas implora le secours des Romains, et, sur l'ordre de Tibère, Vitellius, légat de Syrie, marcha contre le roi; mais l'empereur étant mort sur ces entrefaites, la campagne fut abandonnée, et c'est vraisemblablement alors qu'Arétas s'empara de Damas, dont il ne resta d'ailleurs que peu de temps en possession. Voyez Josephé, *Ant.*, xvi, 9, 9 et 10, 9; xviii, 5, 1-3. — *Ut me comprehenderet*. D'après Act. ix, 24, c'est sur l'instigation des Juifs que le gouverneur vou-

## CHAPITRE XII

1. S'il faut se glorifier (cela ne vient pas cependant), j'en viendrai aux visions et aux révélations du Seigneur.

2. Je connais un homme en Jésus-Christ, qui, il y a quatorze ans, fut ravi (si ce fut avec son corps, je ne sais; si ce fut sans son corps, je ne sais; Dieu le sait) jusqu'au troisième ciel.

3. Et je sais que cet homme (si ce fut avec son corps ou sans son corps, je ne sais; Dieu le sait)

4. fut ravi dans le paradis, et en-

1. Si gloriari oportet (non expedit quidem), veniam autem ad visiones et revelationes Domini.

2. Scio hominem in Christo ante annos quatuordecim (sive in corpore, nescio; sive extra corpus, nescio; Deus scit), raptum hujusmodi usque ad tertium cælum.

3. Et scio hujusmodi hominem (sive in corpore, sive extra corpus, nescio; Deus scit)

4. quoniam raptus est in paradysum,

lait s'emparer de Paul et le mettre à mort. — *Dimissus sum*. Il faudrait « demissus sum », comme on lit dans quelques anciens documents. — L'adverbe *sic* manque dans le grec.

4<sup>o</sup> Troisième partie de l'éloge : faveurs spéciales que Paul avait reçues de Dieu. XII, 1-10.

CHAP. XII. — 1-6. Ses visions et ses révélations. Après les avoir d'abord mentionnées en termes généraux, vers. 1, il raconte en quelques mots une vision particulièrement remarquable, vers. 2-4; mais il se hâte de redire qu'il se complait davantage dans ses faiblesses, versets 5-6. — *Si gloriari oportet...* Voyez xi, 30<sup>a</sup>. Paul est contraint de se glorifier publiquement, afin de réduire ses ennemis au silence. — *Non expedit...* Nouvelle réserve, car se louer soi-même est une chose périlleuse; en le faisant, on risque de perdre tous ses mérites. — *Ad visiones et...* La vision surnaturelle a lieu le plus souvent en esprit, dans un état d'extase (voyez les vers. 2 et 3). En soi, elle peut être distincte de la révélation proprement dite, c.-à-d. de la manifestation par laquelle Dieu fait connaître miraculeusement certaines vérités, certains événements. Pour saint Paul, dans le cas raconté, les deux choses paraissent avoir été simultanées, de sorte que les termes « visiones » et « revelationes » sont à peu près synonymes en cet endroit. Comp. le vers. 7, où il n'emploie que le second. Sur les visions de l'apôtre, voyez Act. ix, 1 et ss.; xxii, 17 et ss.; I Cor. ix, 1 et xv, 18; Gal. i, 12 et ii, 2, etc. — *Scio hominem...* Paul redouble d'humilité dans ce récit (vers. 2-4), ne parlant de lui qu'à la troisième personne, « comme s'il s'agissait d'un étranger. » Il n'y a pas de doute, en effet, qu'il ne soit vraiment le héros de cet épisode. — *Hominem in Christo* : un homme étroitement uni au Christ par la foi et le baptême; par conséquent, un chrétien. — *Ante annos...* Le date est indiquée, comme garantie de la vérité des faits. Cette épître ayant été composée en 57 (Intro., p. 217), la vision

remonterait donc à l'année 43. — *Sive in corpore, sive...* Par cette parenthèse, répétée au vers. 3, le narrateur avoue l'impuissance où il était de préciser rigoureusement certains détails de sa vision. Avait-il été ravi jusqu'au ciel en corps et en âme, ou seulement en âme, son corps demeurant inanimé sur la terre, pendant la durée de la vision? Il était incapable de l'affirmer avec certitude; Dieu seul le savait. La vision fut donc purement intellectuelle; les sens n'eurent aucun rôle à y jouer. — *Raptum (ἀρπαγέντα)* rend fort bien le caractère soudain et irrésistible du phénomène. Cf. Act. viii, 39; I Thess. iv, 17; Apoc. xii, 5, etc. — *Hujusmodi*: τὸν τοιοῦτον, « hunc talem », l'homme en question. Comp. xi, 13<sup>a</sup>. — *Usque ad tertium...* Il n'est pas possible de déterminer au juste ce que l'apôtre entendait par cette expression. On peut dire cependant que la Bible signale trois cieux distincts : l'atmosphère (le « cælum aereum », comme le nommaient les anciens, où se jouent les oiseaux et les nuages (« aves cæli, nubes cæli »); le ciel étoilé (« cælum sidereum »); comp. la locution « stellæ cæli »); enfin le ciel empyrée (« cælum empyreum »), séjour bienheureux où Dieu se manifeste aux élus. Il suivrait de là que saint Paul aurait été admis à contempler le Seigneur lui-même, comme l'admettent divers auteurs anciens et contemporains. Il n'y a cependant rien de certain sur ce point. Voyez Cornely, h. l. — *Et scio...* (vers. 3-4). Ici encore, les meilleurs interprètes hésitent et se rangent à des opinions diverses. On a parfois supposé, bien à tort, que saint Paul raconterait dans ces versets un événement tout à fait distinct de celui du vers. 2. La date unique et l'emploi de la même formule d'introduction suffisent pour montrer qu'il s'agit d'un fait identique, sur lequel l'écrivain sacré revient pour ajouter quelques détails. Il est plus difficile de dire si les mots *in paradysum* sont synonymes de « usque ad tertium cælum », ou s'ils repré-

et audivit arcana verba, quæ non licet homini loqui.

5. Pro hujusmodi gloriabor; pro me autem nihil gloriabor, nisi in infirmitatibus meis.

6. Nam, et si voluero gloriari, non ero insipiens, veritatem enim dicam; parco autem, ne quis me existimet supra id quod videt in me, aut aliquid audit ex me.

7. Et ne magnitudo revelationum extollat me, datus est mihi stimulus carnis meæ, angelus Satanæ, qui me colaphizet.

tendit des paroles mystérieuses, qu'il n'est pas permis à un homme d'exprimer.

5. Pour un tel homme je me glorifierai; mais pour moi, je ne me glorifierai de rien, si ce n'est de mes infirmités.

6. Si je voulais me glorifier, je ne serais pas insensé, car je dirais la vérité; mais je m'en abstiens, de peur que quelqu'un ne m'estime au-dessus de ce qu'il voit en moi, ou de ce qu'il entend dire de moi.

7. Et de peur que la grandeur de ces révélations ne m'enorgueillît, il m'a été donné un aiguillon dans ma chair, un ange de Satan, pour me souffleter.

sentent une partie du ciel encore plus élevée (Clément d'Alex., Origène, etc.). Dans cette dernière hypothèse, le vers. 4 décrirait comme un second acte et un degré supérieur de la vision; mais le premier sentiment nous paraît plus probable. Sur le mot « paradis », servant à désigner le ciel, voyez Luc. XXIII, 43 et le commentaire. — *Arcana verba*. Plus fortement dans le grec : des paroles ineffables (ἀρρήτα). — *Quæ non licet...* Ces mots complètent ceux qui précèdent. Dieu s'était réservé la manifestation de ces vérités, de sorte que l'apôtre aurait cru violer le secret du ciel en les communiquant lui-même. Les conjectures de la littérature apocryphe (notamment de l'Ἀναβατικὸν Παύλου et de l'« Apocalypsis Pauli »; voyez saint Epiphane, *Hær.*, xxxviii, 2; saint Augustin, *in Joan. Tract.*, cxcviii, 8; O. Bardenhever, *Gesch. der altkirchlich. Literatur*, Fribourg-en-Brigau, 1902, t. I, p. 476 et ss.). et même de plusieurs graves auteurs modernes (entre autres, Estius et Cornelius a Lap.), à propos de ces « paroles ineffables », ont donc eu lieu à pure perte. — *Pro hujusmodi*, ὑπὲρ τοῦ τοιούτου : au sujet de cet homme (vers. 5). — *Pro me autem...* Après avoir parlé de lui à la troisième personne, Paul revient à la forme ordinaire du langage, maintenant qu'il va cesser de raconter ses glorieux privilèges, et il répète la pensée tout apostolique du chap. xi, vers. 30. Il préfère mettre sa gloire dans sa faiblesse, c.-à-d. dans les travaux et les souffrances qu'il doit endurer pour le Christ : *in infirmitatibus...* — Il maintient toutefois avec vigueur son droit de se glorifier des privilèges immenses que Dieu lui avait octroyés : *Nam, et si voluero...* (vers. 6). — *Non ero insipiens*. Et pourtant, il n'a pas cessé de dire que c'était une folie de se vanter (cf. xi, 16, 17, 21, etc.); mais on l'avait mis dans cette nécessité, et d'ailleurs, il pouvait se glorifier sans aller en rien contre la vérité (*veritatem enim...*). — *Parco autem* (scil. « gloriari »)... Motif pour lequel il met fin brusquement à son éloge personnel : *ne quis me...* Il désire qu'on l'apprecie d'après sa conduite, visible à tous les yeux (*id quod videt...*), et d'après son enseigne-

ment, que tous peuvent entendre (*aut... audit...*), non point d'après des grâces dont la gloire revenait à Dieu seul.

7-10. Moyen par lequel le Seigneur lui-même l'avait maintenu dans l'humilité. — *Ne magnitudo* (ἡ ὑπερβολή, la grandeur extraordinaire)... Il y a dans le texte original une inversion hardie, qui accentue la pensée : Et par la grandeur des révélations de peur que je ne sois enorgueilli. — *Datus est mihi* : par Dieu, évidemment. — *Stimulus carnis meæ*. Dans le grec : σκόλοψ τῆς σαρκός. Le substantif σκόλοψ désigne en général un objet pointu, comme un pieu, un piquet, une épine, jamais un aiguillon proprement dit. Les LXX l'emploient toujours dans le sens d'épine, qui convient fort bien ici. Une épine pour la chair, ou enfoncée dans la chair, c'est l'image d'une douleur vive et prolongée. — *Angelus Satanæ*. Métaphore non moins expressive que la précédente, qu'elle complète. De même que les vents et les tempêtes sont appelés les anges ou les messagers de Dieu, parce qu'ils vont là où le Seigneur les envoie (cf. Ps. ciii, 4), un ange de Satan est de même un émissaire du prince des démons. L'épreuve subie par l'apôtre est ainsi nommée, parce que Dieu avait permis à Satan de la lui infliger. — *Qui me colaphizet*. A la lettre : pour qu'il me frappe à coups de poings. Cf. Matth. xxvi, 67, etc. — Ces deux images, l'épine pour la chair et l'ange de Satan, représentent une seule et même affliction, par laquelle le Seigneur rappelait sans cesse à Paul sa faiblesse, et lui enlevait toute velléité de s'enorgueillir. En quoi consistait cette épreuve mystérieuse? Les Corinthiens le savaient sans doute, et pouvaient comprendre l'allusion. Mais l'obscurité s'est faite sur ce point dès les premiers siècles du christianisme, car les plus anciens interprètes étaient déjà dans le même embarras que les commentateurs les plus récents. D'après saint Jean Chrysostome, Théodoret et plusieurs autres exégètes grecs et latins, saint Paul avait en vue, en employant ce langage figuré, ses afflictions extérieures, ou les persécutions que lui suscitaient ses ennemis. Selon saint Basile le Grand, saint Grégoire de Na-

8. C'est pourquoi trois fois j'ai prié le Seigneur de l'éloigner de moi ;

9. et il m'a dit : Ma grâce te suffit ; car la force s'accomplit dans la faiblesse. Je me glorifierai donc volontiers de mes faiblesses, afin que la force du Christ habite en moi.

10. C'est pourquoi je me complais dans mes faiblesses, dans les outrages, dans les nécessités, dans les persécutions, dans les angoisses pour le Christ ; car lorsque je suis faible, c'est alors que je suis fort.

11. J'ai été insensé, vous m'y avez contraint. Car c'était à vous de me recommander, puisque je n'ai été en rien inférieur à ces incomparables apôtres, quoique je ne sois rien.

12. Aussi les marques de mon aposto-

8. Propter quod ter Dominum rogavi, ut discederet a me ;

9. et dixit mihi : Sufficit tibi gratia mea, nam virtus in infirmitate perficitur. Libenter igitur gloriabor in infirmitatibus meis, ut inhabitet in me virtus Christi.

10. Propter quod placeo mihi in infirmitatibus meis, in contumeliis, in necessitatibus, in persecutionibus, in angustiis pro Christo ; cum enim infirmor, tunc potens sum.

11. Factus sum insipiens, vos me coegistis. Ego enim a vobis debui commendari ; nihil enim minus fui ab iis qui sunt supra modum apostoli, tametsi nihil sum.

12. Signa tamen apostolatus mei facta

zianze, saint Jérôme, saint Augustin et d'autres nombreux auteurs, il aurait ainsi désigné une maladie chronique, qui lui occasionnait de vives souffrances. Peut-être cette solution de la difficulté est-elle la meilleure de celles qui ont été proposées, car le mal en question (on a même essayé parfois d'en préciser la nature : la goutte, la migraine, l'épilepsie, etc.) était vraiment une épine dans la chair de l'apôtre, et comme un envoyé de Satan qui contrariait souvent l'exercice de son ministère. L'opinion d'après laquelle saint Paul aurait voulu dépendre ainsi à mots couverts de violentes tentations de la chair, qui l'auraient assailli d'une manière prolongée, n'est adoptée dans l'antiquité que par saint Grégoire le Grand (*Moral.*, VIII, 29). Dans les temps modernes et de nos jours elle a trouvé d'assez nombreux partisans (Estius, Cornelius a Lapide, Noël Alexandre, etc.) ; mais le texte ne la favorise en aucune façon, puisqu'il parle de douleurs ressenties dans la chair, et il est d'ailleurs peu vraisemblable que saint Paul, dans ce qu'il nomme sa « gloriatio », ait pu songer à faire l'aveu de tentations délicates, avec dont ses adversaires n'auraient pas manqué d'abuser contre lui. — *Propter quod...* (vers. 8). L'épreuve était si pénible, qu'à trois reprises (ter doit être pris à la lettre) l'apôtre conjura Notre-Seigneur Jésus-Christ de l'en délivrer. — *Dixit mihi* (vers. 9). Paul reçut sans doute cette consolante réponse dans une de ses extases. En apparence, pourtant, c'est un refus qu'elle lui apportait (*Sufficit tibi gratia...*) ; mais en réalité sa prière fut exaucée, puisque le Christ promettait à l'apôtre le secours de sa grâce, et lui indiquait en même temps un très heureux résultat de ses souffrances : *Virtus in infirmitate...* Paradoxe remarquable, qui met en contraste la force communiquée par Dieu et la faiblesse humaine, et qui affirme que celle-là n'apparaît jamais plus grande que lorsqu'elle agit en des hommes humbles, qui se défont d'eux-mêmes. Cf. IV, 7. — Saint Paul, récon-

fort par cette promesse, conclut joyeusement : *Libenter igitur* (très fortement dans le grec : « libentissime igitur potius ») *gloriabor...* Plutôt que de demander encore sa délivrance, il mettra sa gloire à souffrir. Comp. le vers. 5 et XI, 30. — *Ut inhabitet...* « Sa faiblesse lui apparaît comme un gage de la continuation de la grâce de Dieu et du Christ, qui aime à se servir des faibles pour accomplir sa grande œuvre. » Aussi s'écrie-t-il sur le ton du triomphe : *Propter quod placeo...* (vers. 10). L'accumulation des expressions qui désignent les divers genres de souffrances d'un apôtre, *in infirmitatibus...*, *in...*, *in...*, est très éloquente après les réflexions qui précèdent. — *Cum enim...*, *tunc...* Cela résultait de la réponse du Sauveur. Cf. vers. 9.

5° Conclusion de la partie polémique. XII, 11-18.

11-12. Paul reconnaît qu'il a parlé à la manière d'un insensé ; mais ce n'est pas sa faute. — *Factus... insipiens*. Jetant un regard en arrière, et appréciant sa conduite d'après ses paroles antérieures (cf. XI, 1, 16, 21, 23), il répète ironiquement qu'au point de vue chrétien il a commis une sorte de folie. — *Vos me coegistis*. Voilà son excuse. Il n'aurait pas dû contraindre de se vanter lui-même, si les Corinthiens avaient eu soin de faire valoir ses droits et ses qualités en face de ses détracteurs : *ego enim a vobis...* — Il méritait cette attention, ajoute-t-il, toujours sur le ton de l'ironie, car il était au moins l'égal des faux docteurs : *nihil enim minus...* Litote manifeste, puisqu'il a démontré à quel degré il leur était supérieur. — Les mots *supra modum apostoli* ont le même sens que plus haut, XI, 5 (voyez les notes). — *Tametsi nihil...* Restriction pleine de modestie. — *Signa tamen...* (vers. 12). Preuve que Paul vaut pour le moins autant que ses ennemis. Il nomme signes de son apostolat (dans le grec : signes de l'apôtre, c.-à-d. du véritable apôtre) les marques extérieures qui l'accréditaient devant les hommes. Elles étaient de deux sortes : de sa propre part,

sunt super vos, in omni patientia, in signis, et prodigiis, et virtutibus.

13. Quid est enim quod minus habuistis præ ceteris ecclesiis, nisi quod ego ipse non gravavi vos? Donate mihi hanc injuriam.

14. Ecce tertio hoc paratus sum venire ad vos, et non ero gravis vobis. Non enim quæro quæ vestra sunt, sed vos; nec enim debent filii parentibus thesaurizare, sed parentes filiis.

15. Ego autem libentissime impendam, et superimpendar ipse pro animabus vestris, licet plus vos diligens, minus diligar.

16. Sed esto, ego vos non gravavi; sed cum essem astutus, dolo vos cepi.

17. Numquid per aliquem eorum quos misi ad vos, circumveni vos?

18. Rogavi Titum, et misi cum illo

lat ont éclaté parmi vous, par une patience à toute épreuve, par des signes, des prodiges, et des miracles.

13. Car en quoi avez-vous été inférieurs aux autres églises, si ce n'est en ce que moi-même je ne vous ai pas été à charge? Pardonnez-moi cette injure.

14. Voici que, pour la troisième fois, je me prépare à aller chez vous, et je ne vous serai point à charge. Car ce ne sont pas vos biens que je cherche, mais vous, puisque ce n'est pas aux enfants à thésauriser pour leurs parents, mais aux parents pour leurs enfants.

15. Pour moi, très volontiers je dépenserai, et je me dépenserai moi-même pour vos âmes, dussé-je, en vous aimant davantage, être moins aimé.

16. Mais soit, je ne vous ai pas été à charge; toutefois, comme je suis astucieux, je vous ai pris par ruse.

17. Mais vous ai-je circonvenus par quelqu'un de ceux que je vous ai envoyés?

18. J'ai prié Tite d'aller vous voir,

une patience et une constance qu'aucune peine et aucune contradiction ne pouvaient lasser (*in omni...*); du côté de Dieu, des effets manifestes, indéniables, de son intervention (*in signis, et...*, *et...*: trois locutions à peu près synonymes pour désigner les miracles). Il suit de ce dernier trait que saint Paul avait accompli des miracles à Corinthe.

13-15. Il revient sur la gratuité de sa prédication dans le présent et pour l'avenir. — *Quid est...?* L'ironie reparait dans ce vers. 13, où l'apôtre cite une nouvelle raison pour laquelle les Corinthiens auraient dû être les premiers à le recommander. Comme les autres églises fondées par lui, ils avaient reçu de lui toute sorte de bienfaits; en un point seulement il les avait moins bien traités: *non gravavi vos*. Voyez xi, 7-12. Il les prie de lui pardonner ce tort qu'il leur a fait: *donate...* — Il se hâte pourtant de les prévenir qu'il est prêt à recommencer, lors de son prochain voyage: *Ecce...*, *et non ero...* (vers. 14). Cf. I Cor. ix, 15 et ss. — *Tertio hoc*, saint Paul était donc allé deux fois à Corinthe, lorsqu'il écrivait cette lettre. C'est un fait évident d'après ce passage et d'après XIII, 1. Voyez aussi les notes de XIII, 2. Saint Luc n'a mentionné directement que le premier au livre des Actes, XVIII, 1; celui auquel il fait allusion plus loin, Act. xx, 2-3, est identique à celui que l'apôtre annonce ici-même comme devant être le troisième. — *Non enim quæro...* L'ironie cesse entièrement, pour faire place à des protestations de dévouement tout paternel. — *Quæ vestra...*: vos biens temporels. *Vos*: vos âmes, votre salut (comp. le vers. 15). — *Nec enim debent...* Touchante considération, empruntée aux rapports qui exist-

tent entre les pères et les fils selon la nature. — *Ego autem...* (vers. 15). Non seulement Paul donnera aux Corinthiens, à la façon d'un père, tout ce qu'il possède (*libentissime impendam*), mais il est prêt à se sacrifier lui-même, s'il le faut (*sed superimpendar...*). L'amour le plus fort et le plus généreux ne saurait aller loin. — La restriction *licet plus... minus...* n'est pas sans quelque amertume. C'est d'ailleurs une simple hypothèse « de futuro » que fait ici l'apôtre: Quand même il arriverait que, plus vous seriez aimés de moi, moins je serais aimé de vous.

16-18. Ses disciples se sont strictement conformés à son désintéressement complet. — *Sed esto...* Le vers. 16 contient une objection, « posée dans le sens des insinuations malveillantes des faux docteurs »; les deux versets suivants la réfutent. Les premiers mots sont très sarcastiques. — *Ego*, Paul personnellement, par opposition à ses collaborateurs. — *Astutus*, *πανουργος*: rusé, en mauvaise part. Cf. iv, 2; xi, 3. — *Dolo*: par des moyens très habiles, quelque indirects; en exploitant la communauté de Corinthe par l'intermédiaire de ses disciples. — La réponse consiste en quatre interrogations successives (vers. 17-18), qui font un pressant appel à l'expérience des lecteurs, en un sens tout à fait opposé à celui de l'objection. La première question est générale: *Numquid per aliquem...?* Saint Paul avait donc envoyé auparavant plusieurs de ses disciples à Corinthe. Comp. I Cor. xvi, 10, où Timothée est mentionné comme l'un d'eux. — *Circumvent*: en soustrayant de l'argent par cette voie détournée. — *Rogavi Titum* (vers. 18). Tite est nommé

et avec lui j'ai envoyé un frère. Est-ce que Tite vous a circonvenus? n'avons-nous pas marché dans le même esprit, sur les mêmes traces?

19. Pensez-vous encore que nous nous excusons auprès de vous? C'est devant Dieu, dans le Christ, que nous parlons; et tout cela, mes bien-aimés, est pour votre édification.

20. Car je crains qu'à mon arrivée, je ne vous trouve peut-être pas tels que je voudrais, et que je ne sois trouvé par vous tel que vous ne voudriez pas. Je crains qu'il n'y ait parmi vous des contestations, des jalousies, des animosités, des querelles, des médisances, de faux rapports, de l'orgueil, des troubles,

21. et qu'à mon retour chez vous,

fratrem. Numquid Titus vos circumvenit? nonne eodem spiritu ambulavimus? nonne iisdem vestigiis?

19. Olim putatis quod excusemus nos apud vos? Coram Deo in Christo loquimur; omnia autem, carissimi, propter aedificationem vestram.

20. Timeo enim, ne forte cum venero, non quales volo, inveniam vos, et ego inveniar a vobis, qualem non vultis: ne forte contentiones, amulationes, animositates, dissensiones, detractones, susurationes, inflationes, seditiones sint inter vos;

21. ne iterum cum venero, humiliet

par manière d'exemple, comme ayant été envoyé en dernier lieu. Cf. II, 12 et VII, 6. — *Fratrem*. Avec l'article dans le grec: le frère. C.-à-d., un chrétien très connu des Corinthiens. — *Numquid...? nonne...?* Ces trois autres questions se succèdent très rapidement. — *Eodem spiritu*: dans les mêmes sentiments. *Iisdem vestigiis*: en employant les mêmes procédés. La ressemblance entre le maître et les disciples avait donc été tout ensemble intérieure et extérieure.

#### ÉPILOGUE, XII, 19-XIII, 13.

Il renferme quelques avertissements de l'apôtre au sujet de sa prochaine visite, puis les salutations et les bénédictions accoutumées.

1<sup>o</sup> Quelques graves avertissements. XII, 19-XIII, 10.

19-21. En parlant comme il l'a fait, Paul n'a pas du tout songé à prendre les Corinthiens pour juges de sa conduite apostolique; il a eu en vue leur utilité spirituelle. — *Olim* a le sens de « *dudum* », depuis longtemps; c.-à-d., depuis le début de cette lettre (Théodoret). La leçon *πάλα*, suivie par la Vulgate, au lieu de *πάλιν*, de nouveau, est celle des plus anciens manuscrits grecs. Il serait mieux de supprimer le point d'interrogation qu'on lit dans notre version latine à la fin de la phrase, et de regarder celle-ci comme simplement affirmative. — *Quod excusamus...* D'après le grec: Que nous faisons notre apologie devant vous. — *Coram vobis*. Comme si vous étiez un jury officiellement chargé de m'acquitter ou de me condamner. — Dieu est le seul juge agréé par saint Paul; aussi est-ce uniquement pour Dieu et devant Dieu qu'il a parlé: *Coram Deo... loquimur*. Quelques commentateurs ont regardé à tort ces mots comme une formule de serment, par laquelle l'apôtre attesterait la sincérité de ses assertions. — *In Christo*. En demeurant étroitement uni à Jésus-Christ, et en restant animé de son esprit. — *Omnia autem... propter...* Paul avoue cependant qu'en présentant sa défense personnelle, il s'est

aussi préoccupé du bien spirituel de ses lecteurs. — Suit une petite leçon paternelle, vers. 20-21, destinée à justifier les mots « *propter aedificationem vestram* »: l'apôtre a dû s'expliquer une bonne fois avec les Corinthiens, afin de faire disparaître toute trace de leurs imperfections passées, et de préparer par là même sa visite. — *Timeo enim...* Sa crainte est double. En premier lieu: *non quales volo inveniam...* Il désirerait les trouver parfaits, et peut-être (les deux *forte* sont empreints d'une grande délicatesse) ne le sont-ils pas suffisamment. En second lieu: *et ego... qualem non...* S'ils n'y prennent garde, ils auront en lui un juge sévère (cf. XIII, 1 et ss.).

— *Ne forte...* La première crainte de saint Paul est exposée plus en détail jusqu'à la fin du verset 21. Elle portait sur deux points particuliers: les défauts contraires à la charité, provenant de l'esprit de faction qui n'avait que trop régné dans l'Église de Corinthe (cf. I Cor. I, 12 et ss.), et les vices de la chair. — *Contentiones, amulationes...* Cette longue énumération est destinée à faire ressortir les funestes résultats des coteries religieuses qui s'étaient formées à Corinthe. Les deux premiers substantifs sont ceux-là mêmes dont l'apôtre s'était tout d'abord servi pour désigner le schisme. Cf. I Cor. I, 11 et III, 3. — Sur l'expression *inflationes*, voyez aussi I Cor. IV, 6, 18. — Les mots *sint inter vos* ne sont pas dans le grec; ils complètent bien la phrase. — *Ne...* (vers. 21). L'apôtre passe au second objet de sa crainte. Cette fois, le langage n'est plus hypothétique, mais strictement affirmatif; l'iniquité de Paul était donc plus grande sur ce point. — *Iterum*: de nouveau, comme durant mon second séjour parmi vous. On peut cependant aussi rattacher cet adverbe à *venero*: lorsque je viendrai de nouveau à Corinthe. — *Humiliet me...* Une des plus profondes humiliations d'un ministre de Jésus-Christ consiste, en effet, à voir ses efforts demeurer stériles, et à constater que ceux qu'il avait ramenés à Dieu sont tombés dans le péché, surtout dans les vices de la chair. — *Deus*. Dans le grec,

me Deus apud vos, et lugeam multos ex iis qui ante peccaverunt, et non egerunt poenitentiam super immunditia, et fornicatione, et impudicitia quam gesserunt.

Dieu ne m'humilie, et que je ne sois dans le deuil au sujet d'un grand nombre de ceux qui, ayant péché précédemment, n'ont pas fait pénitence de l'impureté, de la fornication et des dérèglements qu'ils ont commis.

## CHAPITRE XIII

1. Ecce tertio hoc venio ad vos; in ore duorum vel trium testium stabit omne verbum.

2. Prædixi, et prædico, ut præsens, et nunc absens, iis qui ante peccaverunt, et ceteris omnibus, quoniam si venero iterum, non parcam.

3. An experimentum queritis ejus, qui in me loquitur Christus, qui in vobis non infirmatur, sed potens est in vobis?

4. Nam etsi crucifixus est ex infirmi-

1. Voici la troisième fois que je viens à vous; tout sera décidé sur la déclaration de deux ou trois témoins.

2. J'ai déjà dit, et je le dis encore d'avance, comme si j'étais présent, quoique je sois maintenant absent, à ceux qui ont péché précédemment et à tous les autres, que si je viens de nouveau, je serai sans pitié.

3. Est-ce que vous voulez mettre à l'épreuve le Christ qui parle par moi, qui n'est pas faible à votre égard, mais qui est puissant parmi vous?

4. Car, bien qu'il ait été crucifié selon

avec une emphase très expressive : mon Dieu. Cf. Rom. 1, 8 et I Cor. 1, 4. Dans la vivacité de sa foi, Paul regardait les événements douloureux de sa vie comme des épreuves qui lui venaient du Seigneur lui-même. — *Et lugeam*. D'après le contexte : Et que je ne sois obligé de punir en pleurant. — *Ex iis qui... peccaverunt*. Ces péchés, dont la nature est déterminée à la ligne suivante, avaient été commis par un grand nombre de Corinthiens depuis leur conversion au christianisme, avant la réception de la première épître (cf. I Cor. vi, 9 et ss.). Paul craint que, malgré les exhortations pressantes contenues dans cette première lettre, et malgré les nouvelles menaces ajoutées dans celle-ci même, beaucoup des coupables n'aient persévéré dans leur triste état : ce qui le contraindrait de les traiter sévèrement. — *Immunditia* est une expression générale; les deux autres sont plus spéciales. Le substantif ἀσελγεια (*impudicitia*) désigne des fautes d'une gravité exceptionnelle (« proterva libido »).

CHAP. XIII. — 1-10. Ce que fera saint Paul lorsqu'il sera à Corinthe. Nous avons ici le développement de la seconde inculpation de l'apôtre : « Timéo... ne... inveniar... qualem non vultis » (cf. xii, 20). Il annonce, en effet, qu'il agira avec fermeté et sévérité, sans se laisser intimider par qui que ce soit, vers. 1-6. Il manifeste cependant l'espoir qu'on ne le forcera pas de recourir ainsi à son autorité apostolique, vers. 7-10. — *Tertio hoc*. Voyez xii, 14 et le commentaire. — *In ore* (c.-à-d., d'après la déclaration) *duorum vel...* Par ces paroles, em-

pruntées au Deutéronome, xix, 15, et citées également dans l'évangile (cf. Matth. xviii, 16 et Joan. viii, 17), saint Paul veut dire qu'il jugera solennellement les coupables, suivant les formes prescrites par la loi mosaïque, après avoir recueilli contre eux un nombre suffisant de témoignages. — *Verbum* (ῥῆμα) a le sens de « negotium » : toute la chose. Telle est, au passage cité, la signification de l'hébreu *dābār*. — *Prædixi et prædico* (vers. 2). Il y a une grande vigueur dans cette affirmation réitérée. — *Ut præsens*. D'après la meilleure leçon du grec : comme (lorsque j'étais) présent la seconde fois. Lors de son second séjour à Corinthe, l'apôtre avait déjà annoncé qu'il n'hésiterait pas à punir quiconque le mériterait. — *Iis qui ante...* : ceux qui s'étaient livrés au péché d'impudicité avant cette seconde visite. — *An experimentum...* (vers. 3). Le grec n'a pas ce tour interrogatif. Nous y lisons : (J'agrirai sans ménagement) puis-je vous demandez à avoir la preuve du Christ qui parle en moi. En négligeant ou en refusant d'obéir aux ordres réitérés de saint Paul, ceux des Corinthiens qui vivaient habituellement dans le désordre le provoquaient en quelque sorte, l'excitant ainsi à montrer, par une conduite sévère, que c'était vraiment le Christ qui leur avait parlé par son intermédiaire. Or, on ne provoque pas en vain le Christ, qui saura se conduire à l'égard de ces pécheurs insolents, non seulement sans faiblesse (*in vobis non infirmatur*; mieux : « in vos »), mais avec une puissance redoutable (*sed potens...*). Cf. I Cor. xi, 30. — *Nam et st...* (ver-

la faiblesse, il vit cependant par la puissance de Dieu. Et nous de même, nous sommes faibles en lui, mais nous vivrons avec lui par la puissance de Dieu parmi vous.

5. Examinez-vous vous-mêmes, pour voir si vous êtes dans la foi; éprouvez-vous vous-mêmes. Ne reconnaissez-vous pas vous-mêmes que Jésus-Christ est en vous? à moins, peut-être, que vous ne soyez réprouvés.

6. Mais j'espère que vous reconnaîtrez que nous, nous ne sommes pas réprouvés.

7. Et nous prions Dieu que vous ne fassiez rien de mal: non pour paraître nous-mêmes approuvés, mais afin que vous fassiez, vous, ce qui est bon, dussions-nous être réprouvés.

8. Car nous ne pouvons rien contre la vérité, mais seulement pour la vérité.

9. Aussi, nous nous réjouissons de ce que nous sommes faibles, et de ce que vous êtes forts; et ce que nous demandons, c'est votre perfection.

10. C'est pourquoi j'écris ces choses

tate, sed vivit ex virtute Dei. Nam et nos infirmi sumus in illo, sed vivemus cum eo ex virtute Dei in vobis.

5. Vosmetipsos tentate si estis in fide; ipsi vos probate. An non cognoscitis vosmetipsos, quia Christus Jesus in vobis est? nisi forte reprobi estis.

6. Spero autem quod cognoscetis quia nos non sumus reprobi.

7. Oramus autem Deum ut nihil mali faciatis: non ut nos probati appareamus, sed ut vos quod bonum est faciatis, nos autem ut reprobi simus.

8. Non enim possumus aliquid adversus veritatem, sed pro veritate.

9. Gaudemus enim, quoniam nos infirmi sumus, vos autem potentes estis; hoc et oramus vestram consummationem.

10. Ideo hæc absens scribo, ut non

set 4). Jésus, au temps de sa passion, a cependant manifesté la faiblesse la plus extrême, puisqu'il a été réduit à subir le plus infamant des supplices (*crucifixus... ex infirmitate*); mais son Père l'a fait sortir victorieusement du tombeau, et il vit désormais plein de force (*vivit ex virtute...*). Ses ministres, par suite de l'union qu'ils ont avec lui, participent tout ensemble à sa faiblesse et à sa puissance (*et nos infirmi..., sed...*). Cf. iv, 10-11. Que les Corinthiens prennent garde de faire l'expérience de cette puissance, lors du voyage de Paul. En effet, le verbe *vivemus* ne se rapporte pas à la vie future, mais à la manifestation prochaine de l'autorité judiciaire de l'apôtre, si on le contraint d'en venir là. — *Vosmetipsos tentate...* (vers. 5). Il presse ses lecteurs de faire un sérieux examen, pour voir où ils en sont par rapport à la foi, comme aussi par rapport à la présence et à l'action de Jésus-Christ en eux. — *An non cognoscitis...?* Si cet examen aboutissait à un résultat négatif, c'est qu'ils auraient cessé d'être chrétiens (*nisi... reprobi; ἀδόκιμοι* signifie plutôt « non probati », pas approuvés). — Quelle qu'en soit l'issue pour les Corinthiens, Paul est sûr de soutenir l'épreuve à son avantage: *Spero* (terme bien modeste) *quod...* (vers. 6). Il veut dire par là qu'il ne faillira point à son devoir d'apôtre, et qu'il saura faire usage de ses pouvoirs disciplinaires pour châtier. — *Oramus autem...* (vers. 7). Le ton redevient affectueux, car Paul a hâte d'adoucir ses menaces. « Ce ne sont pas ses droits qui le préoccupent, ce n'est pas le besoin de les faire valoir...; au contraire, il ne désire rien plus que de voir les choses s'arranger, de façon qu'il n'ait pas à

intervenir. » Il prie donc pour que les Corinthiens s'amendent et évitent tout péché; de la sorte, il ne sera pas mis dans la terrible nécessité d'être sévère, d'agir en apôtre qui donne des preuves extérieures de son autorité (*probat*). Il sera tout heureux d'apparaître à l'Église de Corinthe comme un homme sans pouvoir (*nos... reprobi; ἀδόκιμοι*, « non probati »), comme au vers. 6). — *Non enim possumus...* (vers. 8). Saint Paul veut démontrer qu'il n'aura pas à manifester ses pouvoirs judiciaires, si la conduite des Corinthiens est parfaite en tout point. C'est surtout au sens pratique qu'il prend ici le mot vérité, pour désigner « quod rectum et justum est » (Estius, etc.), c.-à-d. une vie conforme à la foi évangélique. Il est évident que si l'apôtre a été investi de l'autorité du Christ, ce n'est pas *adversus veritatem*, pour traiter sévèrement ceux qui vivent en bons chrétiens, mais *pro veritate*, pour promouvoir de toutes ses forces l'extension de cette vérité. — *Gaudemus autem...* (vers. 9). Dans ces conditions, Paul n'est jamais plus satisfait, comme il l'a déjà insinué au vers. 7, que lorsqu'il n'a pas l'occasion de faire acte d'autorité (*hæc « quando », au lieu de quoniam*), et qu'il paraît faible au dehors pour ce motif (*infirmi*); car alors ses enfants spirituels ont plus de force et de sainteté chrétienne (*vos... potentes...*). — *Vestram consummationem*. D'après le grec: votre amélioration. Une fois que les Corinthiens seront arrivés à la perfection, Paul n'aura plus à user de sa puissance parmi eux, et tout ira suivant ses désirs. — Tel est précisément le but de cette lettre: *ideo hæc... scribo, ut non...*

præsens durius agam, secundum potestatem quam Dominus dedit mihi in ædificationem, et non in destructionem.

11. De cetero, fratres, gaudete, perfecti estote, exhortamini, idem sapite, pacem habete, et Deus pacis et dilectionis erit vobiscum.

12. Salutate invicem in osculo sancto. Salutant vos omnes sancti.

13. Gratia Domini nostri Jesu Christi, et caritas Dei, et communicatio sancti Spiritus sit cum omnibus vobis. Amen.

étant absent, afin que, lorsque je serai présent, je n'aie pas à user de rigueur, selon le pouvoir que le Seigneur m'a donné pour édifier, et non pour détruire.

11. Au reste, mes frères, réjouissez-vous, soyez parfaits, exhortez-vous *mutuellement*, ayez un même sentiment, vivez en paix; et le Dieu de paix et d'amour sera avec vous.

12. Saluez-vous les uns les autres par un saint baiser. Tous les saints vous saluent.

13. Que la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ, l'amour de Dieu et la communication du Saint-Esprit soient avec vous tous. Amen.

(vers. 10). — *In ædificationem, et non...* L'apôtre ne voudrait pas châtier avec trop de sévérité, parce que ce serait aller contre l'intention même que le Christ s'était proposée en lui conférant ses pouvoirs.

2° Recommandations et salutations finales. XIII, 11-13.

11. Une dernière exhortation. Elle est entièrement conforme à l'esprit de toute l'épître. — *Exhortamini*. Le grec signifie plutôt : Consolez-vous. — *Idem sapite, pacem...* : par l'extirpation complète de l'esprit de coterie. — Une magnifique récompense est promise à cette sainte union dans la charité : *Deus pacis... erit...*

12. Une double salutation. Voyez I Cor. xvi, 20 et le commentaire. — *Omnes sancti*. Tous les membres de l'Église au milieu de laquelle se trouvait alors saint Paul.

13. Une dernière bénédiction, que l'apôtre ajouta peut-être de sa propre main. Elle est remarquable par la manière dont les trois souhaits sont rattachés aux trois personnes divines.

— *Gratia Domini...* Paul mentionne d'abord Notre-Seigneur Jésus-Christ, qui nous a mérité la grâce par laquelle nous arrivons au salut. Il passe ensuite au Père, dont l'amour pour le monde est la source suprême de cette grâce, puisque c'est à lui que nous devons les mystères de l'Incarnation et de la Rédemption. Il termine par l'Esprit-Saint, qui nous communique de fait toutes les bénédictions du Père et du Fils. Les Pères, les commentateurs et les théologiens n'ont pas manqué de signaler ce passage, comme contenant un témoignage très précis en faveur du mystère de la très sainte Trinité.

